

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Dimanche 07 Mars 2021 / N° 1059 Prix : 20 DA

LES GRANDES DÉCISIONS  
DU GOUVERNEMENT



JUSTICE, LOI ELECTORALE,  
NATIONALITE, CULTURE,  
INVESTISSEMENT,  
TELECOMMUNICATION...

**Importation** L'ALGÉRIE, LE PLUS  
GROS IMPORTATEUR DE BLÉ  
FRANÇAIS EN DEHORS DE L'UE

PROGRAMME  
D'ÉLECTRIFICATION DES  
EXPLOITATIONS AGRICOLES  
**FIN DES DÉBATS  
AUJOURD'HUI AUTOUR  
D'UNE FEUILLE DE ROUTE**

FONCIER  
INDUSTRIEL,  
INEXPLOITÉ À CHLEF  
30 HECTARES  
RÉCUPÉRÉS  
ET 19  
DOSSIERS  
EN JUSTICE

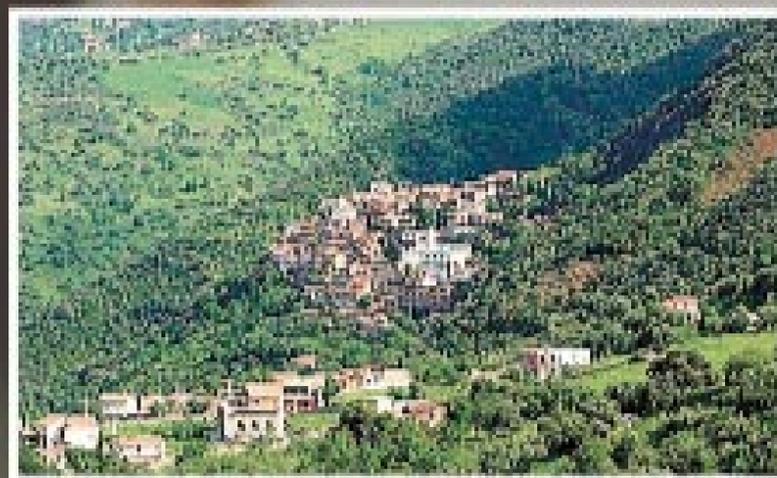
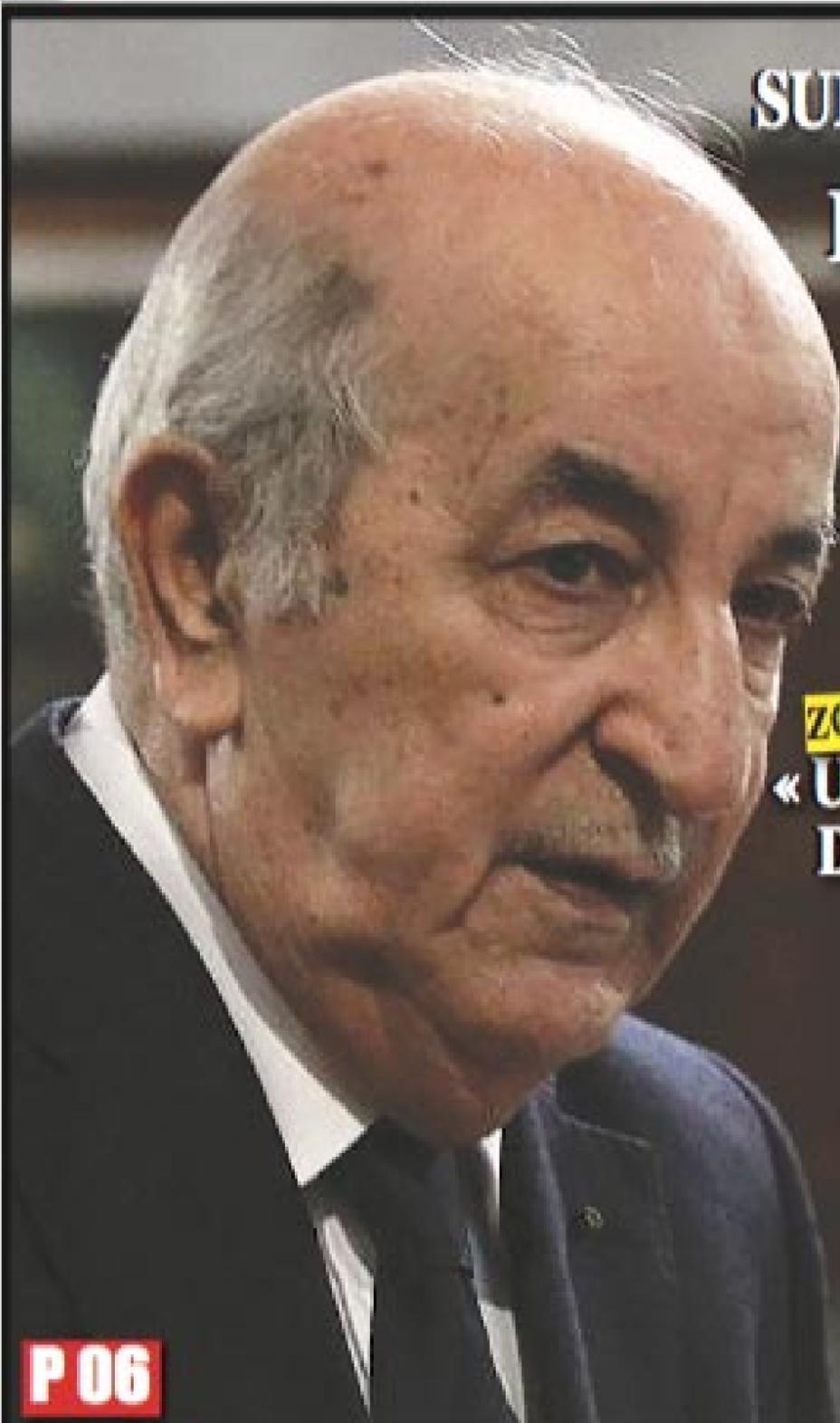
P 08

P 04

SUIVI ET CONCRÉTISATION  
DES PROGRAMMES  
DE DÉVELOPPEMENT

ZONES D'OMBRE:

« UNE APPROCHE VISIONNAIRE  
DU PRÉSIDENT TEBBOUNE »



P 06

## HEURES DE SALAT

Horaires de prière à Alger du Dimanche 07 Mars 2021

Dohr	Asr	Maghreb	Icha
13:01	16:08	18:34	19:56

Horaires de prière à Alger du Lundi 08 Mars 2021

Fajr	Chourouk
06:01	07:28



## Météo



Alger 26° / Oran 22° / Annaba 23° /  
Constantine 23° / Béchar 23° / Biskra 25° /  
Djelfa 17° / Sétif 19° / Ghardaïa 26° / Jijel 26° /  
Tlemcen 22°

**FONCIER  
INDUSTRIEL INEXPLOITÉ A  
CHLEF**
**30 hectares récupérés et 19  
dossiers en justice**

Des importantes superficies de foncier industriel accordées à des investisseurs pour y réaliser des projets ont été carrément détournées de leur vocation principale ou restent, à ce jour, inexploitées, à Chlef. Au total, ce sont plus de 30 hectares de foncier industriel qui viennent d'être récupérés aussitôt l'opération d'assainissement en question lancée et qui se poursuit toujours, ciblant l'ensemble du territoire de la wilaya. Les bénéficiaires de ces assiettes industrielles se trouvaient dans l'incapacité matérielle et financière de réaliser leurs projets ou ils avaient la mauvaise intention de détourner le foncier qui leur avait été accordé à des fins autres qu'industrielles. Aussi, 19 dossiers de ceux qui ont détourné les fonciers industriels, ont été transférés à la justice qui décidera de leur sort.



## OPÉRATIONS DE NETTOIEMENT À MÉDÉA

## L'implication du citoyen très sollicitée

Mettant à profit l'occasion de la célébration de la journée mondiale de l'ingénierie pour le développement durable, la direction de l'Environnement de la wilaya de Médéa a délivré un message dans lequel elle invite les citoyens à s'impliquer dans les opérations de nettoyage et dans les actions d'amélioration de leur cadre de vie. Dans l'objectif de l'amélioration de l'environnement, est-il indiqué, les services de l'environnement ont initié des actions concrétisées par une actualisation du plan communal d'enlèvement des ordures ménagères réalisée par l'Agence nationale des déchets (AND), l'acquisition de véhicules de ramassage des ordures et des bacs à ordures, la signature de contrats avec des opérateurs privés pour la collecte et le ramassage des or-



dures. En dépit de toutes ces mesures, le problème d'accumulation des ordures à travers les quartiers ne s'est toujours pas estompé, en

ajoutant qu'il y a nécessité pour le citoyen de s'impliquer par une participation effective aux opérations d'éradication des points noirs.

**TEMPÊTE DE SABLE SUR  
LES HAUTS-PLATEAUX**
**L'activité commerciale  
au ralenti**


Une tempête de sable ininterrompue et suffocante qui a sévi sur la région de Laghouat depuis le 29 février et qui se poursuit encore a semé un climat de désolation faisant craindre le pire pour les habitants et les habitations précaires de Hassi R'Mel. Ceux qui en souffrent le plus sont les enfants en bas âge et les malades chroniques. Depuis le début de cette vague de tempête de sable, l'activité commerciale a sensiblement diminué. À Bellil et Hassi R'Mel comme à Bouzbeir, au sud de la wilaya, les sorties sont globalement limitées en début de matinée et à la fin de l'après-midi. Les commerçants ont bouclé le marché hebdomadaire de Hassi R'Mel en raison du climat qualifié d'exceptionnel. Les personnes âgées et les asthmatiques, commencent à appréhender les jours qui viennent. Quant aux gens de la région, ceux-là sont habitués à des passages fiévreux durant ces périodes annonciatrices de moments de canicule.

**PROMOTION DES PRODUITS  
FORESTIERS NON LIGNEUX  
EN ALGERIE**
**La DGF décline sa  
stratégie**

La direction générale des Forêts (DGF) organise, les 7 et 8 mars, au Centre international des conférences (CIC), à Alger, un atelier d'élaboration du plan d'action pour la promotion des produits forestiers non ligneux en Algérie. Lors de cette rencontre, la DGF va présenter un plan d'action pour la promotion des produits forestiers non ligneux en Algérie. Ainsi, la DGF compte faciliter, avec l'appui de l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le processus d'élaboration de la stratégie et du plan d'action national pour la promotion des produits forestiers non ligneux en Algérie. Selon la DGF, le cadre stratégique développé, à cet effet, comprend trois orientations stratégiques et neuf objectifs.

**POLITIQUE URBAINE À AÏN  
TEMOUCHENT**
**Plus de 230 milliards pour  
améliorer le cadre de vie**

Dans le cadre de l'amélioration urbaine, la direction de l'Urbanisme et de la Construction de la wilaya de Aïn Temouchent a lancé un programme d'envergure qui dépasse les 230 milliards de centimes tirés du Fond commun des collectivités locales (FCCL) à travers l'ensemble des 28 communes de la wilaya. Environ 123 sites dont 67 sites ont été réceptionnés et 35 sites en cours d'achèvement, en plus de 31 projets programmés pour être lancés une fois les procédures administratives achevées. Sur le terrain, ces efforts ne sont pas aussi palpables et la Commission de l'aménagement, des équipements publics et du logement a tiré la sonnette d'alarme à travers un dossier consistant qui a été présenté lors de la dernière session en plénière de l'APW.

**LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ**
**Le Monde**

 Fondation pour l'édition  
et la publicité

 EDITER PAR LA EURL  
EL HAOUAFIZE

 Président directeur général  
Directeur des publications

**MME SEMROUNI.K**

Directeur adjoint

**Z.NACER**

 DIRECTEUR GÉNÉRAL  
FONDATEUR

**MME SEMROUNI.K**

 MONDE  
DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

**A.SALIM**

 SIÈGE SOCIAL  
22 RUE SAHRAOUI EL  
ACHOUR - ALGER

 DIRECTION FAX/TEL  
0213957070

COMPTE NUMERO

005001132145636147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DIRECTION

OUEST-CENTRE-EST

IMPRESSION

SIA

## LUTTE CONTRE LA BUREAUCRATIE ET LA CORRUPTION

## L'inlassable combat de Karim Younès

Le médiateur de la République, Karim Younès, ne veut surtout pas baisser les armes devant « les maladies » qui rongent l'administration. En effet, il ne se passe pas un jour qu'il réaffirme son engagement à lutter contre ces deux phénomènes, mais aussi à réitérer la nécessité de mener le combat. Hier, c'était lors d'un regroupement régional des délégués du médiateur de la République des Wilayas du Sud Est du pays, à savoir Ouargla, Touggourt, El-oued, M'Ghair, Biskra, Ouled Djellal, Laghouat, Ghardaïa, El-ménia, Tamanrasset, Illizi, Djanet, In Guezam et la circonscription administrative Debdeb, que Karim Younès a encore lancé des flèches contre les « bureaucrates » et « les corrompus ». Dans son discours qui prend de plus en plus les allures de réelles croisades contre ces phénomènes, il a estimé « le phénomène de la bureaucratie est une réalité vécue quotidiennement par le citoyen algérien dans plusieurs administrations et institutions ». Sur ce, a-t-il dit, « nous ne pouvons aucunement ignorer et rester insensible devant cette inquiétante situation qui ne cesse de prendre de l'ampleur », laquelle, a-t-il enchaîné, « amplifie le degré de désespoir chez le citoyen, élargit le fossé entre le citoyen et l'administration publique et engendre la perte de confiance du citoyen dans les institutions de l'Etat ».

## Engagement solennel

« Notre devoir aujourd'hui est de dénoncer avec force et courage ce phénomène qui ronge notre société, loin de toute forme de complaisance ou complicité dans le but de réhabiliter le citoyen dans ses droits et de faire face sans relâche à la bureaucratie, la hogra, la marginalisation, l'exclusion et la ségrégation », a ajouté Karim Younès, rapplquant que « le Président de la République,

à travers la création de l'instance du Médiateur de la République, a donné au citoyen le moyen idoine pour faire entendre sa voix. Il a été enregistré avec regret des réactions négatives de certaines instances administratives envers des citoyens qui ont eu recours aux services du Médiateur de la République et dont certains ont même fait l'objet de sanctions ». Prenant l'engagement de poursuivre cette lutte, Karim Younès a déclaré que « nous n'allons pas nous taire et dénoncer sans relâche des pratiques pareilles qui touchent la crédibilité de notre administration et remettent en cause la décision de Monsieur le Président de la République de créer l'instance du Médiateur de la République, placée sous son autorité directe », estimant que « nous sommes entièrement convaincus que nos efforts ne peuvent être utiles si notre action ne trouve aucune réaction, adhésion et concours de l'ensemble des institutions et organismes publics qui sont saisis des préoccupations des citoyens à travers nos services ». A cet effet, poursuit-il, « nous avons l'obligation pour servir le citoyen de mettre en place des mécanismes de concertation et de coopération entre l'ensemble des parties concernées que soit l'administration, les assemblées élues ou les services du Médiateur de la République pour atteindre les objectifs assignés », considérant que le Médiateur de la République ne se contentera pas « de trouver des solutions aux préoccupations individuelles des citoyens plutôt de faire face aux dysfonctionnements de nos services publics et de proposer des solutions à même d'améliorer les prestations de service public ». « Le temps des Messies est révolu. Seule une vérité construite par l'ensemble des intelligences et des potentialités de la société peut être la solution. Bien sûr que les responsabilités sont multiples, complexes et

enracinées dans des profondeurs historiques et sociales difficiles à déterrer. Les acteurs de l'échec vont continuer à se rejeter la balle pendant longtemps encore voire plusieurs décennies encore », a-t-il souligné.

## Être à l'écoute du peuple

« Tous, gouvernants et gouvernés, se plaignent de cette situation incertaine qui fait craindre des lendemains inquiétants à notre pays », a-t-il dit, ajoutant que toutefois « tous ou presque adoptent des positions d'attentisme, de complaisance, de flagornerie, de patriotisme manipulateur ou de nationalisme d'apparat ». Il a dénoncé, par ailleurs, « le discours ambiant » qui est, selon lui « décrédibilisé ». « Il ne fait qu'approfondir les risques d'implosion, où seront victimes les valeurs en cours dans la société les aspirations à la démocratie », constate-t-il, ajoutant qu'« être à l'écoute permanente de son peuple pour mieux l'entendre et le comprendre est la nécessaire et indispensable condition pour réussir à construire des ponts entre les différents couches et les différents paliers de la société. « Il est alors plus aisé, une fois l'état des lieux fait et les tentatives de réponses établies, de régler au mieux tous les contentieux, sociaux, économiques et politiques. Il est donc impérieux de se rendre sur les lieux pour voir, entendre, échanger et trouver des solutions adéquates à tous les problèmes exposés. La gestion des conflits fait partie intégrante d'une politique bien menée. Le citoyen doit toujours demeurer au cœur des préoccupations de l'Etat », a expliqué M. Younès, précisant que « la construction par la nouvelle génération de l'État Algérien doit impérativement poursuivre sa course dans un monde nouveau, une carte politique imposée par les puissants ». « Nous avons intérêt à

conforter nos institutions par une adhésion réelle et totale de notre peuple, qui, seule, peut assurer la stabilité de ses institutions, leur viabilité, et leur crédibilité pour exister et s'adapter aux impératifs d'un monde volatil et incertain », a-t-il prôné, ajoutant que « de nos jours, le monde entier connaît la limite et la vanité de ces comportements anachroniques. La réponse politique est dans l'investissement stratégiquement organisé et en cohérence totale, avec la mouvance nouvelle, débarrassée des scories conjoncturelles, bien ancrée dans l'évolution du temps, porteurs d'indices réels de changements pour constituer le moteur de la construction de la société de demain ».

## Missions régaliennes

Abordant les missions de son institution, il a estimé que « conformément aux missions dévolues à l'Institution de Médiation et au souhait exprimé par le Président de la République, d'améliorer la qualité de vie quotidienne du citoyen, l'association des élus locaux, la mise en place de mécanismes de coordination avec les services de l'administration locale est indispensable ». « C'est la raison pour laquelle nous devons tenir à des périodes raisonnables des rencontres entre les différents partenaires, élus, administrations, instance centrale et délégués de la médiation pour améliorer la qualité de la mise en service des compétences des uns et des autres au profit de nos citoyens », a-t-il précisé, ajoutant qu'il n'y a de vérité que celle proférée par Dieu et d'amour de la patrie que celle partagée par tous les enfants du pays, notre maison commune. Le cours de l'Algérie se poursuit dans l'Histoire qui jugera nos actes et paroles. Que le cours s'engage sur la bonne voie, la meilleure, celle de sortir notre pays de la situation délicate qu'il traverse ».

Quiza. K

## Suspension d'eau dans sept communes d'Alger à partir d'aujourd'hui soir (Seaal)

L'alimentation en eau potable sera suspendue dans sept communes de la capitale, à partir de dimanche soir et se rétablira progressivement lundi matin, a indiqué la société des Eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) samedi dans un communiqué. Cette suspension concernera les communes de Bouzareah (en totalité), de Ben Aknoun (en partie), d'El Biar (en petite partie), de Beni Messous (en totalité), de Bologhine (en partie), de Rais Hamidou (localité sidi Lekbir, Beau séjour et puits des zouaves), et de Oued

koriche (en partie), précise la même source. Ces coupures interviendront suite aux travaux de réparation d'une fuite sur une canalisation principale de transfert d'eau, qui dureront 12 heures, du dimanche 7 mars à 20h00 au lundi 08 mars à 08h00 du matin, et ce, au niveau du Système de production Garidi. "L'alimentation en eau potable se rétablira progressivement, dès l'achèvement des travaux", est-il souligné dans le communiqué. La Seaal recommande à ses clients de vérifier, avant la remise en service, la fermeture des robinets d'eau,

afin d'éviter une inondation éventuelle au moment du rétablissement de la distribution d'eau, les conseillant, par ailleurs, de laisser couler, à faible débit, un des robinets d'eau froide, après la remise en eau, et cela pendant quelques minutes afin de chasser l'air qui pourrait se trouver dans les branchements. Pour toute information, la Seaal met à la disposition de ses clients le numéro de son centre d'accueil téléphonique opérationnel, le 1594, accessible 7j/7 et 24h/24.

G.H

## Automobile

## Le marché de véhicules d'occasion de Tidjelabine reprend du service

Le marché hebdomadaire de véhicules d'occasion de Tidjelabine (Est de Boumerdes) a repris, son activité après une fermeture de plusieurs mois, due à l'application des mesures de lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19. Après plusieurs mois d'inactivité, l'ouverture de cet espace commercial de renommée nationale a eu lieu aujourd'hui en application d'un protocole sanitaire "rigoureux" exigé par les autorités locales pour tous ses espaces de vente de véhicules de différentes catégories (touristiques, utilitaires,

camions). Cette ouverture avait été reportée à deux reprises, depuis la levée des mesures de confinement décidée par les autorités publiques en février dernier, suite à de nombreuses réserves émises par les autorités locales. Aujourd'hui, une forte affluence, des vendeurs ou des acheteurs, ainsi que les habitués, a été observée sur les lieux, marquant le retour de l'activité de ce marché qui sera désormais ouvert une fois chaque deux semaines, conformément aux mesures de lutte contre la propagation du coronavirus. Très prisé par les acheteurs, vendeurs et re-

vendeurs de plusieurs wilayas, notamment celles du Centre, la réouverture du marché de Tidjelabine devrait diminuer la pression sur le marché automobile, en termes de rareté de l'offre ou d'augmentation des prix des véhicules, enregistrés notamment depuis le début de la pandémie de Covid-19 ayant engendré la fermeture de ce type d'espaces de ventes de véhicules à travers le territoire national, selon les observateurs. La capacité de cet espace commercial de véhicules d'occasion, dont la création remonte à 1985, est estimée à 3.000 véhicules.

## Cérémonie de recueillement à l'occasion du 27e anniversaire de l'assassinat d'Ahmed et Rabah Asselah

Une cérémonie de recueillement à la mémoire de Rabah et Ahmed Asselah a été organisée, samedi à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts (ESBA) à Alger, par la Fondation Asselah Ahmed & Rabah à l'occasion de la commémoration du 27e anniversaire de leur assassinat, ponctuée par la remise des prix aux lauréats du concours national de dessin pour enfants (session 2021). Organisée par la Fondation Asselah en collaboration avec l'Ecole supérieure des Beaux Arts, en présence de plusieurs artistes, plasticiens, étudiants et amis des défunts, la cérémonie a été inaugurée par la pose d'une gerbe de fleurs et l'observation d'une minute de silence à la mémoire des regrettés, assassinés le 5 mars 1994 devant la porte de l'ESBA. A cette occasion, un hommage a également été rendu à la veuve de Ahmed Asselah, la regrettée Anissa Asselah. Le président de la Fondation Hocine Asselah a indiqué que la commémoration de l'anniversaire de l'assassinat de Ahmed et Rabah Asselah, assassinés "froidement" par des individus armés le 5 mars 1994 dans cet établissement "est un recueillement à la mémoire de toutes les victimes de la décennie noire". "Ahmed et Rabah Asselah ne sont pas les seules victimes de cette horrible tragédie qui a frappé le pays entier et a duré plus d'une décennie, ils font partie d'une longue liste de victimes innocentes, certaines connues comme Tahar Djaout, Mahfoud Boucebci, Abdelkader Alloula, Azzedine Medjoubi et Cheb Hasni et des milliers d'anonymes", a-t-il ajouté. Pour sa part, le directeur de l'ESBA, Djamel Larouk a cité les hauts faits de Ahmed Asselah, ses positions et l'intérêt qu'il vouait à l'Art et aux jeunes talents, soulignant que cette cérémonie "est une halte contre l'oubli et un hommage à tous les intellectuels et artistes assassinés par les mains terroristes". Elle est venue également "un message aux nouvelles générations pour ne jamais oublier les sacrifices de ces artistes". A cette occasion, une exposition sur les Arts plastiques a été organisée par les étudiants de la première année de l'Ecole avec pour thématique les deux défunts Ahmed et Rabah Asselah. Outre des oeuvres reflétant la présence des deux défunts dans la mémoire de la nouvelle génération de plasticiens, l'exposition a été marquée par la présentation d'une fresque murale signée par des plasticiens, toutes générations confondues, en Algérie et à l'étranger. Dans une déclaration à l'APS, le plasticien et responsable de l'exposition, Karim Serghoua a indiqué que la commémoration de l'anniversaire de l'assassinat d'Ahmed et Rabah Asselah vise à préserver leur mémoire contre l'oubli et à consacrer la transmission entre générations.

JUSTICE, LOI ELECTORALE, NATIONALITE, CULTURE, INVESTISSEMENT, TELECOMMUNICATION...

# Les grandes décisions du gouvernement

Un dispositif de contrôle de la mise en œuvre des décisions du gouvernement a été mis en place à travers une Task Force composée de cadres de l'Inspection générale des finances, des inspections générales de ministères et des collectivités locales.

Les secteurs de la Justice et de l'Intérieur ont été à l'ordre du jour de la réunion du gouvernement présidée, jeudi dernier, par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad. Ainsi, le gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Justice, garde des Sceaux relative au projet d'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral et une communication présentée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire relative au projet d'ordonnance modifiant et complétant l'ordonnance N 12-01 du 13/02/2012 déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir pour l'élection du parlement. Ces deux projets de textes seront présentés et examinés lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres. La veille, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a présidé une réunion du gouvernement, ayant porté sur l'examen d'un avant-projet de loi ainsi que quatre projets de décrets exécutifs présentés par les ministres en charge de la Justice, de l'Enseignement supérieur, de la Culture, de l'Agriculture ainsi que de la Santé. En outre, une communication a été présentée par le ministre de la Poste et des Télécommunications. En effet, le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de la Justice, Garde des Sceaux relative à l'avant-projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance N 70-86 du 15/12/1970 portant code de la nationalité algérienne.

## Cas de figure pour la déchéance de la nationalité

Ce texte prévoit la mise en place d'une procédure de déchéance de la nationalité algérienne acquise ou d'origine qui sera applicable à tout algérien qui commet, en dehors du territoire national, des actes portant volontairement de graves préjudices aux intérêts de

l'Etat ou qui portent atteinte à l'unité nationale. La mesure s'appliquerait aussi à celui qui active ou adhère à une organisation terroriste ainsi que celui qui la finance ou qui en fait l'apologie. Ce dispositif concerne également toute personne qui collabore avec un Etat ennemi. En outre, les dispositions prévues demeurent conformes aux conventions internationales en la matière et garantissent le droit au recours. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication présentée par le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique relative au projet de décret exécutif fixant les conditions d'exercice et de rétribution des activités de recherche scientifique et de développement technologique à temps partiel.

## Contractualiser les activités de la recherche scientifique

Ce projet de décret exécutif, qui s'inscrit dans le cadre de la démarche globale visant la contractualisation des activités de recherche, intervient en complément au décret exécutif relatif à l'exercice des activités de recherche par les enseignants-chercheurs et les modalités de leur évaluation et de leur rétribution, pour permettre aux établissements d'enseignement et de formation supérieurs et de recherche d'employer des chercheurs permanents à temps partiel, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée. Il vise également à établir, en matière de recherche, des passerelles entre l'Université et les entreprises de production au moyen de la mutualisation des activités de recherche et de développement technologiques menés au sein des entreprises et des établissements de l'enseignement supérieur. En outre, le gouvernement a entendu un exposé présenté par la ministre de la Culture et des Arts relatif au projet de décret

exécutif portant création du Conseil consultatif du patrimoine culturel ainsi que son organisation et fonctionnement.

## Valoriser le patrimoine culturel matériel et immatériel

Ce projet de texte vise à renforcer les mécanismes de protection, de préservation et de valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel à travers l'action du Conseil consultatif du patrimoine culturel qui est composé de compétences et d'experts représentant les différents domaines du patrimoine culturel ainsi que les acteurs actifs de la société civile. Par ailleurs, le gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de l'Agriculture et du Développement Rural relatif au projet de décret exécutif définissant les conditions et modalités d'attribution de terres relevant du domaine privé de l'Etat, à mettre en valeur dans le cadre de la concession. Ce projet de texte a pour objet d'encadrer les opérations d'attribution des terres à mettre en valeur et de mettre en place de nouvelles règles concernant leur concessions et ce, en application des dispositions législatives en vigueur. Aussi, le Gouvernement a entendu un exposé présenté par le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière relatif au projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités d'exploitation, le fonctionnement et l'organisation des activités de santé des établissements privés de santé. Ce projet de texte fixe les conditions et les modalités de fonctionnement et d'organisation des établissements privés de santé dont l'exploitation est subordonnée aux autorisations de réalisation et d'ouverture délivrées par le ministre chargé de la Santé, sur la base d'un dossier technique et administratif allégé et des délais de traitement réduits. Du reste, le gouvernement a entendu une

communication présentée par le ministre de la Poste et des Télécommunications sur la généralisation de l'utilisation du paiement électronique. Dans ce cadre, il a été précisé que les paiements électroniques sont effectués par la carte monétique d'Algérie Poste Edahabia ou par carte interbancaire (CIB). Ainsi, la récente évolution du système de paiement en ligne, a connu un taux de croissance très significatif en termes de nombre d'opérations et des montants des transactions. Quant aux perspectives de développement de ce système de paiement, les efforts seront accentués et orientés essentiellement pour généraliser la mise en œuvre des modes paiement en ligne notamment les loyers et les prestations de transport ainsi que le paiement de certaines charges fiscales et parafiscales.

## Encourager l'investissement par la lutte contre la bureaucratie

A la fin de la réunion du gouvernement et dans le domaine de la lutte contre la bureaucratie, le Premier ministre a instruit les membres du gouvernement à l'effet d'accélérer la mise en œuvre des mesures de facilitation qui ont été arrêtées au profit du secteur économique et des citoyens en complément de celles déjà mises en œuvre. Pour cela, il a insisté sur la synergie qui doit être instaurée au sein des administrations centrales et locales pour matérialiser les facilitations dans les domaines d'activités pour lesquels sont exigés des agréments et autorisations. Aussi, et pour insuffler une nouvelle dynamique de croissance de la sphère réelle productive, faciliter la réalisation de nouveaux investissements et faire accompagner le processus de diversification des exportations des biens et services, les membres du gouvernement ont été instruits à l'effet de mettre en place les plateformes en ligne pour toutes les

demandes de prestations ou autorisations pour l'exercice d'une activité socio-économique, de déconcentrer tout dépôt de dossiers de demandes d'autorisations au niveau des directions de wilayas au lieu des ministères et d'accélérer le traitement des demandes d'autorisation en réduisant significativement les délais de réponse qui ne doivent pas dépasser un mois. Aussi, il a exhorté les ministres à alléger les procédures par l'unification et la réduction des pièces constitutives des dossiers, alors que l'administration doit s'abstenir de demander des pièces non prévues par la réglementation ou la législation en vigueur et de celles produites par elle-même. Il s'agit aussi de mettre en place rapidement, au niveau de chaque secteur, une cellule de veille rattachée directement au ministre, pour le suivi et l'évaluation des actions de simplification, en sus du rôle des inspections générales qui sont chargées du suivi de l'application des mesures sur le terrain et de mettre en œuvre une concertation permanente avec les partenaires économiques sur les questions liées à la simplification des procédures, mais surtout d'initier des actions de communication sur les facilitations concrétisées, en ayant recours sites web des ministères et des collectivités locales ainsi qu'aux réseaux sociaux. Sur un autre plan et en application des directives du Président de la République, un dispositif de contrôle de la mise en œuvre des décisions du gouvernement a été mis en place, auprès du Premier ministre, à travers la constitution d'une Task Force composée de cadres de l'Inspection Générale des Finances, des inspections générales de ministères et des collectivités locales. Les comptes rendus des missions effectuées seront soumis à l'appréciation du président de la République.

Nadine Oumakhlouf

## Ouanid Houria

### Un savoir-faire idoine pour perpétuer le tapis de Selmana à Tissemsilt

Ouanid Houria, 43 ans, versée dans la confection des tapis traditionnels, s'attelle depuis des années à promouvoir et à préserver cet héritage ancestral dans la région de Laayoune, à Tissemsilt. Au niveau de son atelier, ouvert au village de Selmana, cette dame prend en charge quatre femmes qui s'initient à la fabrication du tapis traditionnel, se distinguant par sa qualité du tissage et des produits utilisés, répondant aux goûts et aux attentes des acquéreurs. Le tapis de la région de Selmana est réputé par sa couleur blanche, comme celui fabriqué par les artisans de la localité de Ksar Chellal, dont le produit jouit d'une réputation internationale. Les tapis de Mme Ouanid Houria sont tissés à la main "à l'ancienne". Elle utilise des outils ancestraux et des broches

comme "Kholala", "Kardach", "L'mensedj", et autres peignes. Ses travaux sont composés de dessins et formes diverses transmis par la mémoire collective, nécessitant tout un savoir-faire et une précision dans le détail. "J'ai appris le tissage des tapis avec ma grand-mère, Hadj Khadra, qui m'a initiée aux secrets de cet art traditionnel", explique l'artisane, précisant que son atelier a été mis en place avec les microcrédits octroyés par l'ANGEM. Mme Ouanid a pu faire connaître ses produits et assuré leur promotion, durant ces cinq dernières années, en prenant part à 35 salons et expositions à dimension nationale et régionale et autres semaines culturelles. "Ces événements m'ont permis de vendre mes tapis et nouer des professionnels et une clientèle des wilayas

avoisinentes comme Djelfa, Tiaret et Aïn Defla", a-t-elle assuré. En 2017, un de ses tapis a été estampillé par le centre régional d'estampillage de Tispasa. L'opération a permis de promouvoir davantage les travaux de cette dame, rappelle-t-on. Malgré ces succès, Mme Ouanid ne s'est pas empêchée d'évoquer les problèmes que rencontre ce créneau comme les difficultés en matière d'approvisionnement en matières premières (la laine), l'inexistence des outils traditionnels utilisés dans le tissage ou encore, l'absence d'espaces de commercialisation des tapis dans les principales villes de la wilaya comme Tissemsilt, Theniet El Had et Bordj Bounaama ou au niveau des espaces touristiques comme le parc naturel de Theniet El Had ou la station thermale de Sidi Slimane.

## Marches à Alger et dans certaines wilayas "pour la poursuite du changement et la lutte contre la corruption"

Des citoyens sont sortis vendredi à Alger et dans certaines wilayas du pays dans des marches pacifiques pour réitérer leurs revendications consistant en "la poursuite du changement" et la "lutte contre la corruption" et l'édification d'une Algérie nouvelle, tout en insistant sur "la préservation de l'unité nationale et de la cohésion sociale", ont constaté des journalistes de l'APS. A Alger, les manifestants, moins nombreux que vendredi dernier, ont commencé à affluer vers l'esplanade de la Grande poste et la Place Maurice-Audin, en milieu de journée, pour être rejoints par d'autres avant de sillonner, en début d'après-midi, les principales artères de la capitale, sous un dispositif sécuritaire renforcé pour la circonstance. Brandissant, pour la plupart, l'emblème national et les portraits de martyrs de la glorieuse Révolution de novembre 1954, ils ont arpenté les principales artères de la capitale dans un climat serein, scandant des chants patriotiques tout en exprimant leur attachement à l'unité nationale, à "la consolidation de l'Etat de droit" et à la préservation du caractère pacifique des marches. Comme à l'accoutumée, les manifestants ont entonné "Djeich-chaâb khaoua khaoua" (Armée et peuple sont frères) et "Edification d'une Algérie nouvelle", alors que sur les banderoles et pancartes exhibées, on pouvait également lire "Restitution des fonds détournés vers l'étranger".

## APRÈS UNE RÉUNION JEUDI

## L'OPEP+ n'augmente pas la production du pétrole, les prix augmentent

Pour garder le niveau actuel des prix du pétrole, les pays membres de l'OPEP+, l'organisation des pays exportateurs de pétrole et d'autres pays producteurs, réunis jeudi, ont décidé de garder le niveau de production actuel. Cette décision court au moins jusqu'à la fin du mois d'avril. La décision a été prise parce « l'ensemble des pays participants à la 14<sup>e</sup> réunion ministérielle de l'OPEP+ ont jugé nécessaire la poursuite des efforts de baisse de la production pétrolière aux niveaux décidés début janvier 2021 pour parvenir à une stabilité des prix et à réduire les niveaux des stocks mondiaux de pétrole », a expliqué le ministre

algérien de l'Énergie, Mohamed Arkab. Ce dernier a évoqué les rapports élaborés par les comités d'experts techniques de l'OPEP+ et la « vigilance » vis-à-vis de l'évolution du marché pétrolier à court et à moyen termes, notamment en raison de la persistance de la pandémie de Covid-19 induisant la suspension du transport aérien et terrestre dans le monde. Pour le ministre de l'Énergie, « le transport aérien international est à l'arrêt à près de 50 %. C'est le cas également pour le transport terrestre, ce qui influe considérablement sur les prix du pétrole. Nous devons être encore prudents, surtout avec le nouveau variant du

virus ». « L'incertitude qui entoure le rythme de la reprise n'a pas diminué. Il est difficile de faire des prévisions dans un environnement aussi imprévisible, j'en appelle donc à la prudence et à la vigilance », avait averti en préambule le ministre saoudien de l'Énergie, Abdelaziz ben Salmane, cité par l'AFP. De son côté, Le vice-Premier ministre russe Alexandre Novak, en charge de l'Énergie, d'habitude pourtant prompt à appeler au retour à la normale, avait tenu des propos similaires à l'issue de la réunion et évoqué un « optimisme prudent ». Car si les perspectives économiques sont meilleures, la vitesse de la reprise de la demande reste soumise à

beaucoup d'aléas, dont le succès des campagnes de vaccination qui sont à certains endroits poussives. Dans son rapport mensuel mi-février, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a jugé que le rééquilibrage du marché pétrolier restait « fragile » en début d'année et avertissait sur la propagation des nouveaux variants du coronavirus. Cette décision a dopé les marchés pétroliers. Ainsi, les prix du pétrole se sont fortement appréciés jeudi. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a grimpé de 4,17% à Londres par rapport à la clôture de la veille, à 66,74 dollars. Il a atteint dans la journée les 67,75 dollars, soit une hausse supérieure à 5%.

Le baril américain de WTI pour avril a gagné 4,16% à 63,83 dollars, après avoir touché 64,86 dollars en séance, son plus haut depuis janvier 2020. « L'Opep+ a pris le marché par surprise en décidant de renouveler ses quotas et en indiquant qu'il préférerait attendre que la reprise ait bien lieu plutôt que de l'anticiper », note Ann-Louise Hittle de Wood Mackenzie, cité par l'AFP. « Le marché s'attendait à une forte hausse (de la production, ndlr), car la contraction de l'équilibre entre offre et demande est déjà évidente », poursuit l'experte, qui rappelle que les prix ont beaucoup augmenté depuis le début de l'année. Saïd Sadia

## Produits de première nécessité

## Les raisons de l'augmentation des prix

Pâtes alimentaires, huiles, biscuits et quasiment tous les produits importés ont vu leur prix flamber. Les professionnels tentent de s'expliquer alors que les autorités cherchent de solutions. Le citoyen est pour l'instant entre le marteau et l'enclume. Ainsi, un rapide tour dans les magasins d'alimentation générale nous donne une idée précise de la hausse des prix. Cela concerne d'abord les pâtes alimentaires. Vendues il y a quelques mois à 50 ou 55 DA le paquet de 500 grammes, les pâtes valent désormais entre 70 et 75 DA. Cela concerne quasiment toutes les marques connues en Algérie en dehors de l'entreprise publique, Agrodif. « Il n'y a pas eu d'augmentation de prix des produits de base, mais l'augmentation des prix de certains autres produits est due à l'augmentation des cours mondiaux, la hausse des coûts logistiques et la baisse du dinar », a expliqué le ministre du Commerce, Kamel Rezig à des médias. « Le prix des pâtes a augmenté de 40%. Nous avions prédit cette augmentation en 2020, mais aucune autorité n'a pris nos alertes au sérieux. Le manque de

prévisions sur le marché, de communication et coordination entre les secteurs, notamment celui du commerce avec l'OAIC sont derrière cette instabilité des prix. Les prix des viandes, rouges notamment, ont flambé de 2,5 à 7%. Les prix des dérivés du lait ont augmenté de 10 à 15%, y compris ceux du lait pour enfant », a dénoncé Mustapha Zebdi, président de l'association algérienne pour la protection des consommateurs. Autre produit de large consommation dont les prix ont augmenté : l'huile de table. Malgré son plafonnement, le prix de cette denrée a flambé ce qui a créé une pénurie dans certaines régions du pays. Le premier producteur national et premier fournisseur du marché, Cévit, a été obligé de s'expliquer. L'entreprise, qui produit également du sucre, a tenu à « rassurer l'opinion publique de la disponibilité de tous nos produits à travers tout le territoire national », et affirme avoir pris « toutes les mesures nécessaires pour éviter toute perturbation d'approvisionnement, notamment à l'approche du mois sacré du Ramadhan ». « Les hausses des prix des huiles de table

sont dues, selon Cévit, à des facteurs extérieurs sur lesquels nous n'avons aucun contrôle. » « Il s'agit, explique le groupe, d'une flambée sans précédent des prix des matières premières sur le marché mondial, qui coïncide avec une dépréciation du dinar face au dollar », at-elle justifié tout en ajoutant que « Ces facteurs, ajoutés à l'augmentation des coûts de la logistique, du transport et du packaging, ont eu une répercussion directe sur le prix final des produits ». De leur côté, les commerçants justifient ces hausses par plusieurs facteurs. Pour Mohamed-Tahar Boulouar, président de l'Association des commerçants algériens, cette hausse des prix est liée à plusieurs facteurs. « A chaque fois que le dinar perd de sa valeur, les répercussions se traduisent par une augmentation des prix des produits. Ce phénomène n'est pas nouveau et ne concerne pas uniquement l'Algérie », a-t-il notamment expliqué tout en citant la sécheresse et la baisse de la production nationale comme étant des facteurs qui ont poussé les prix à la hausse.

Saïd Sadia

## Prix des médicaments

## Le ministère fixe la liste des pays comparateurs

Le ministère de l'Industrie pharmaceutique a fixé, par décision ministérielle, la liste des pays comparateurs au niveau régional et international dans la procédure de fixation des prix des médicaments au niveau national. Dans une note adressée aux opérateurs pharmaceutiques, le ministère a indiqué qu'en application des dispositions de l'article 5 de l'arrêté du 26 décembre 2020 fixant la procédure de fixation des prix des médicaments par le comité économique intersectoriel des médicaments, la liste des pays comparateurs au niveau régional et international a été fixée par une décision ministérielle. Au niveau régional, le ministère a fixé la Tunisie et le Maroc comme pays comparateurs, tandis qu'au niveau international la liste des pays est composée de la Jordanie, la Turquie, l'Arabie-Saoudite, la Grèce, la France, la Belgique, le Royaume-Uni, l'Espagne et le pays d'origine du médicament. L'article 5 de l'arrêté fixant la procédure de fixation des prix des médicaments stipule que la proposition du prix du médicament est examinée, sur la base d'un ou plusieurs des paramètres, à savoir : le taux d'intégration, la comparaison du prix des médicaments de la même classe thérapeutique commercialisés au niveau national, la comparaison du prix des médicaments de la même classe thérapeutique commercialisés au niveau régional et international, ainsi que les volumes de ventes envisagées en Algérie. Elle doit également se référer, selon le même texte, aux études économiques et/ou pharmaco-économiques, les volumes de ventes réalisés en Algérie, en cas de renouvellement de la décision d'enregistrement, ainsi que les volumes de ventes réalisés dans les pays comparateurs. Soulignant que la liste des pays comparateurs au niveau régional et international est fixée par décision du ministre chargé de l'industrie pharmaceutique, le texte a expliqué que le taux de change usité au cours des travaux du comité économique s'effectue sur la base du cours vendeur du dinar en vigueur le premier jour ouvrable du mois précédent celui du jour de fixation du prix du médicament, tel qu'il est fixé par la Banque d'Algérie. La procédure de fixation du prix des médicaments par le comité économique intersectoriel des médicaments est appliquée aux prix de cession sortie usine (PCSU) des médicaments fabriqués localement et aux prix Free on board (FOB) des médicaments importés, soumis à l'enregistrement, au renouvellement quinquennal et lors de toutes variations de prix à la hausse ou à la baisse par le comité, précise l'arrêté, ajoutant que la procédure de fixation du PCSU des médicaments fabriqués localement tient compte du taux d'intégration.

## Mines

## L'Algérie se dirige vers l'autosuffisance en fer à l'horizon 2025

L'Algérie pourra renoncer à l'importation du fer en 2025, grâce au projet de Gara Djebilet (Tindouf), avec la possibilité de s'orienter vers l'exportation, a estimé le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab. Dans une interview accordée à la revue "Echaab économie" dans son numéro du mois de mars, M. Arkab a précisé que le projet de Gara Djebilet augmentera la cadence de sa production pour atteindre "12 millions de tonnes de fer/an, à partir de 2025", ce qui permettra à cette mine de couvrir "toute l'activité de transformation du fer en Algérie". Selon le ministre, le Trésor public peut économiser près de 2 milliards de dollars/an, une fois l'importation de ce métal totalement arrêtée, avec possibilité "de s'orienter vers l'exportation". Ce projet peut également générer 3.000 postes d'emploi, dont

1000 permanents, dès son entrée en phase de production. Cette mine dispose d'une réserve de 3,5 milliards de tonnes de fer, a fait savoir M. Arkab. Evoquant l'exploitation du marbre et du granit, le ministre a indiqué que l'Algérie peut "couvrir 200 % de ses besoins", grâce aux gisements dont elle regorge, sachant que "la plus grande partie de ces gisements n'est pas exploitée". Il a fait savoir dans ce sens que la valeur ajoutée de l'exploitation de ces deux roches "est considérable" pour les investisseurs et l'économie nationale, à travers la contribution à la réduction de la facture de l'importation. Concernant les métaux et les terres rares, il a fait état d'un audit des indicateurs sur les volumes des réserves qui font ressortir la présence de ces richesses aux quatre coins du pays, avec une plus grande concentration dans les régions

du Sud du pays. Cet audit devra permettre de définir les sites de ces matières rares, et ce, après la finalisation des études sur terrain et la vérification effective des réserves et de la faisabilité économique pour leur exploitation. A ce propos, le ministre a souligné que le secteur des mines "requiert l'exactitude des données", appelant à cesser de communiquer des indicateurs non vérifiés et à recourir aux nouvelles technologies pour "une vision globale du secteur minier", notamment en ce qui concerne les types des métaux, leur profondeur et les surfaces de leur concentration. Il a salué, par ailleurs, la contribution du ministère de la Défense nationale qui a mis à la disposition de l'Agence du service géologique de l'Algérie (ASGA), la technique "de levé géophysique aérien" qui permet de procéder à "un scan des surfaces minières".

## SUIVI ET CONCRÉTISATION DES PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT

## Zones d'ombre: « Une approche visionnaire du président Tebboune »

« L'expérience avérée et la clairvoyance du Président Abdelmadjid Tebboune, dans le traitement du dossier des zones d'ombre s'appuie à son constat, à travers les nombreux postes de responsabilité qu'il a occupés », a soutenu M. Merad.

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a affirmé, lors de l'inspection de plusieurs zones d'ombre dans la wilaya de Jijel, que la politique suivie dans la concrétisation des différents programmes de développement dans ces régions renseigne de l'approche intelligente et visionnaire du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune. « La politique suivie dans la concrétisation des différents programmes de développement des zones d'ombre dénote de l'approche intelligente et visionnaire du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une approche à même de sortir le citoyen de l'isolement », a-t-il déclaré après l'inspection de nombre de projets de développement et l'écoute des citoyens de ces zones. Il évoqué, à ce propos, un travail en cours à travers les différents programmes de développement pour réunir les conditions de vie propices permettant la sédentarisation des populations et l'encouragement de l'installation dans ces régions. Soulignant le recensement de certains problèmes, il a fait état de la résolution d'autres notamment le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, le bitumage des routes, l'alimentation en eau potable, le raccordement aux réseaux d'assainissement. Tous ces projets, a-t-il ajouté, sont indispensables pour une vie décente. Ce à quoi, M. Merad a donné le coup d'envoi du raccordement à l'électricité et au gaz naturel de 13 zones d'ombre situées dans les communes de Sidi Maarouf, El Ancer et Djema Beni Habibi. Il a également procédé au lancement de l'opération

de réaménagement et de bitumage de plusieurs routes en sus de l'alimentation des habitants de huit autres zones d'ombre en eau potable. La veille, M. Merad, a affirmé depuis la commune de Texenna (Jijel Sud) que les zones d'ombre en Algérie connaissent un élan de développement qualitatif dans divers domaines. Après avoir suivi un exposé sur le projet de raccordement au réseau du gaz naturel des régions de Beni Mahrez et El-Merajid situées aux hauteurs de Texenna, dans le cadre de sa visite de deux jours dans la wilaya de Jijel, M. Merad a indiqué que plusieurs régions du pays « connaissent un saut qualitatif dans divers domaines de développement, ce qui leur a permis de réaliser plusieurs acquis ». « L'expérience avérée et la clairvoyance du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le traitement du dossier des zones d'ombre s'appuie à son constat, à travers les nombreux postes de responsabilité qu'il a occupés », a-t-il soutenu. D'après le chargé de mission, il est temps de prendre en charge plus de huit millions d'habitants des zones d'ombre en vue de rattraper le retard accusé en termes de prise en charge de leurs préoccupations. Le même responsable a mis en avant le rôle majeur des walis dans l'application des instructions du Président de la République en matière de prise en charge des différents besoins de ces régions, en leur consacrant des affectations financières au titre des budgets de wilayas ou des différents fonds nationaux sans recourir à la loi des finances. Soulignant, en outre, que l'objectif de cette visite consiste

à « informer le Président Tebboune sur la réalité de ces opérations de développement », M. Merad a rappelé avoir visité, jusqu'à présent, 30 wilayas, ce qui lui a permis de s'enquérir de la situation des zones d'ombre. Il rappellera que le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a fait état, le 24 février dernier, à Hassi R'Mel (Laghouat), de 1352 projets de raccordement aux réseaux d'électricité au profit des zones d'ombre. « L'Etat a placé le raccordement à l'électricité et au gaz ainsi que la généralisation des systèmes d'énergie solaire au cœur de ses priorités dans le cadre du programme de développement des zones d'ombre décidé par le Président de la République », rappellera-t-il. Au total, ce sont 1352 projets de raccordement aux réseaux d'électricité, 992 projets de raccordement aux réseaux de gaz et 693 projets d'éclairage public ont été réalisés. Ces projets ont permis de raccorder 33 124 ménages aux réseaux d'électricité et 48 252 ménages aux réseaux de gaz. Estimant que « l'Etat œuvre actuellement à redonner un rôle pionnier, économiquement, aux zones rurales », M. Merad a indiqué que « le gouvernement s'emploie actuellement à redonner un rôle pionnier, économiquement, aux zones rurales, à travers différents programmes de développement en cours de réalisation ». Les différents programmes en cours dans les zones d'ombre, notamment l'aménagement des routes et le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, « permettront aux zones rurales de s'ériger en producteurs et de participer à l'appui des budgets des communes, à travers la créa-

tion de micro-activités, grâce à l'accès de leurs habitants aux différentes formes d'aide mises en place par l'Etat, à même de garantir une vie décente à la population », a-t-il soutenu. Par ailleurs, M. Merad a mis l'accent sur l'attention particulière accordée par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune aux zones d'ombre. Et d'ajouter: « Nous ne pouvons édifier une Algérie nouvelle, tandis que les habitants de plusieurs zones continuent de souffrir ». « Les zones rurales ont été marginalisées depuis plusieurs années. Toutefois, il n'est jamais trop tard pour y remédier. Pour preuve, la majorité des zones d'ombre sont devenues des chantiers à ciel ouvert », a-t-il souligné. En réponse aux préoccupations des citoyens, le même responsable a mis en avant les efforts consentis localement dans la wilaya de Jijel pour désenclaver les zones d'ombre, « mais les ressources financières locales demeurent insuffisantes par rapport au grand nombre de ces zones », rassurant quant à la forte volonté qui anime les responsables locaux en vue de garantir les besoins fondamentaux de la population ». Au troisième jour de sa visite à Jijel, le chargé de mission à la Présidence, Brahim Merad a donné le coup d'envoi du projet de raccordement à l'électricité au profit des régions de Ait Achour, Iyaaden (Ziama Mensouriah), Beni Sekfal (El Aouana), outre l'inauguration de plusieurs routes dans les communes d'Erraguene, Ziama Mansouriah et El Aouana, ainsi que les espaces de loisirs et une salle de soins dans la commune de Selma Benziadi.

Nadine Oumakhlouf

## Importation : L'Algérie, le plus gros importateur de blé français en dehors de l'UE

L'Algérie a importé 309 000 tonnes de blé tendre de France durant le mois de février dernier, a rapporté, jeudi 4 mars, l'agence Reuters qui a précisé que c'est le plus gros volume mensuel expédié vers le pays jusqu'à présent cette saison (2020/2021). La même source a souligné qu'avec cette quantité, l'Algérie est restée le plus gros importateur de blé tendre français en dehors de l'Union Européenne (UE) le mois dernier. Selon Reuters, avec 138 000

tonnes de blé tendre français importées en février, le Maroc est le second plus gros client de la France. Il s'agit aussi du plus grand volume de blé tendre importé par le Maroc de France cette saison. Quant à la Chine, elle a importé 68 000 tonnes de blé de France. Reuters a noté que les expéditions françaises de blé tendre hors de l'Union européenne ont augmenté le mois dernier, notamment vers l'Algérie et le Maroc, qui ont compensé la baisse des expéditions vers la

Chine. En effet, a précisé la même source, les exportations de blé tendre par voie maritime vers des destinations hors de l'UE et de la Grande-Bretagne se sont élevées à 821 000 tonnes en février (huitième mois de la campagne 2020/21), contre 561 000 tonnes en janvier. Entre juillet 2020 et février 2021, la France a exporté en dehors de l'UE et de la Grande-Bretagne, un total de 5 millions de tonnes de blé tendre.

### PÉRIMÈTRE IRRIGUÉ DE BENI-SLIMANE

## Le spectre de la sécheresse "risque d'hypothéquer" la saison agricole

Le spectre de la sécheresse "risque d'hypothéquer sérieusement" la saison céréalière 2021 et la production de pomme de terre d'arrière saison au niveau du périmètre irrigué de Beni-Slimane, est de Médéa, suite à la baisse du niveau du barrage d'irrigation de la commune, a déclaré à l'APS, le président de la chambre locale d'agriculture. "Le faible niveau de remplissage du barrage de Beni-Slimane, qui a atteint sa cote d'alerte, en raison du manque de pluviométrie, avec un stock d'à peine 8 millions de M3, soit moins du tiers de sa capacité de stockage théorique, qui est de 30 millions de M3, a aggravé une situation déjà difficile pour les exploitants agricoles de la région dont les cultures sont menacées par la sécheresse", a expliqué le président de la chambre, Mustapha Zegoumi. Ces deux facteurs conjugués risquent "d'anéantir" les efforts de dizaines d'exploitants agricoles qui ont investis beaucoup d'argent dans la culture de céréales et de pomme de terre d'arrière saison, faute d'une solution à l'épineux problème de manque d'eau, a-t-il signalé, précisant que seul un apport hydrique supplémentaire et d'appoint, assuré par ce barrage, est en mesure de sauver la saison agricole et éviter la ruine des exploitants qui activent au niveau du périmètre irrigué de Beni-Slimane, qui s'étend sur 2000 hectares. Selon Zegoumi, un apport hydrique de 4 millions de M3 "suffit" pour irriguer les 2000 hectares de céréales et de pomme de

terre, comme alternative au manque de précipitations, nécessaires au développement naturel des cultures, affirmant qu'une demande a été introduite auprès du ministère des ressources en eau afin d'autoriser le pompage, à partir de ce barrage, de la quantité d'eau en question. Face à cette situation, la chambre locale de l'agriculture multiplie les actions de sensibilisation auprès des exploitants agricoles de la région, et des autres communes confrontées au même problème, afin d'adopter un planning d'irrigation d'appoint "plus économe en eau", en espaçant les journées d'irrigation et réduire les quantités d'eau réservées aux champs de culture, a fait savoir ce responsable.

G.H

### PROGRAMME D'ELECTRIFICATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

## Fin des débats aujourd'hui autour d'une feuille de route

Une série de rencontres régionales sur l'électrification des exploitations agricoles et organisées dans le cadre de la concrétisation de la feuille sectorielle pour la période 2020-2024, dans son volet relatif au programme d'alimentation de ces exploitations en énergie et de la levée des obstacles, se terminera aujourd'hui avec un débat autour d'une feuille de route. « Les rencontres régionales sur l'électrification des exploitations agricoles regroupant la Société algérienne d'électricité et de gaz (Sonelgaz) et les directions des services agricoles des wilayas du pays, se poursuivent avec la tenue de la rencontre consacrée aux wilayas de l'Ouest, à savoir Tipasa, Saida, Sidi Bel Abbès, Mostaganem, Mascara, El Bayadh, Tissemsilt, Naâma, Ain Témouchent et Relizane », lit-on dans le communiqué posté par le ministère sur Facebook. Organisée à Alger, la 1<sup>ère</sup> rencontre a regroupé des représentants de Chlef, Béjaïa, Bouira, Blida, Tizi Ouzou, Djelfa, Médéa, M'sila, Bordj Bou Arreridj, Boumerdes, Tipasa et Ain Defla. S'en est suivie une autre rencontre dans la wilaya de Constantine et ayant regroupé les wilayas de l'Est du pays (Oum el Bouaghi, Batna, Tébessa, Jijel, Sétif, Skikda, Annaba, Guelma, El Tarf, Khenchela, Souk Ahras et Mila). La dernière réunion sera tenue, aujourd'hui à Timimoune et concernera les wilayas du Sud (Adrar, Laghouat, Biskra, Bèchar, Tamanrasset, Ouargla, Illizi, Tindouf, El Oued et Ghardaïa). Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la concrétisation du programme de la feuille de route sectorielle 2020-2024, relative au raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique. Lors de ces rencontres, les deux parties, à savoir Sonelgaz et les directions des services agricoles, seront en mesure de définir les concepts et les modalités de la mise en œuvre de ce programme « prioritaire sur le terrain », lever l'ambiguïté et les obstacles et adopter la liste des bénéficiaires.

Nadine Oumakhlouf

Bechar**Saisie de plus de 16 quintaux de kif traité en 2020 (Sûreté)**

Plus de 16 quintaux (1.694,147 kg) de kif traité et 9.221 comprimés de psychotropes, ont été saisis en 2020 à travers la wilaya de Bechar par les différentes unités et brigades anti-drogue de la sûreté de wilaya, a-t-on appris samedi auprès de la cellule de communication et des relations publiques de cette structure sécuritaire. Ces saisies ont été opérées au cours de 354 affaires criminelles de détention et commercialisation illégale de drogue et autres psychotropes dont 184 affaires liées à la détention et commercialisation de kif traité et 170 autres de trafic illégal de psychotropes

impliquant 453 individus, a-t-on précisé. Ces affaires criminelles ont pu être diligentées grâce au soutien et à l'apport des différents partenaires sécuritaires exerçant sur le terrain avec les mêmes unités et brigades spécialisées dans la lutte anti-drogue de la sûreté de wilaya, ce qui a permis le démantèlement de plusieurs réseaux nationaux et internationaux de narco-trafiquants et crimes organisés dans le trafic international de drogue et son acheminement vers différentes régions du pays à partir de la wilaya de Bechar à destination de cette région où vers d'autres régions du pays, a-t-on souli-

gné. En marge de ces opérations anti-drogue, il a été procédé durant la même année à la saisie aussi de 102.532 unités de différents produits de tabacs (Tabacs à chiquer, cigarettes de contre bande, tabacs pour narguilé (Mouassal) et charbon de narguilé), 20 autres unités de produits pyrotechniques et 53 tonnes de farine et un véhicule touristique et ce dans le cadre de la lutte contre la contrebande, a-t-on ajouté. Ces importantes saisies ont eu lieu au cours des 13 affaires liées à la contrebande auxquelles ont été impliqués 22 présumés contrebandiers

H.J

El Tarf**Saisie de près de 30 000 comprimés psychotropes à El Chatt**

Au total, 29 865 comprimés psychotropes ont été saisis dans la commune côtière d'El Chatt (El Tarf) et trois (3) trafiquants de stupéfiants ont été arrêtés, a-t-on appris, vendredi, du chargé de communication de la sûreté de wilaya d'El Tarf. Agissant sur la base d'une information faisant état d'une tentative illicite d'écouler une importante quantité de drogue au niveau de cette wilaya frontalière, les services de la police ont ouvert une

enquête qui s'est soldée par l'identification des trois (3) trafiquants, tous originaires de la wilaya d'El Tarf, a déclaré le commissaire principal Mohamed Karim Labidi. Agissant dans le cadre d'un réseau national spécialisé dans la contrebande et la commercialisation illégale de produits hallucinogènes, les prévenus ont été appréhendés à bord d'un véhicule touristique en possession de pas moins de 29 865 comprimés psychotropes, minutieusement dissi-

mulés dans les garnitures du véhicule, a-t-il précisé. Les services de la police ont, en outre, procédé à la saisie de 3 millions de dinars issus des ventes de ces produits psychotropes. Poursuivis pour constitution d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue, les trois mis en cause, âgés entre 30 et 50 ans, ont été placés sous mandat de dépôt par le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel de Dréan,

M.L

Sûreté de wilaya d'Alger**Saisie de près de 30 kg de drogue et arrestation de 4 suspects**

La brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Draria a saisi près de 30 kg de drogue et arrêté quatre (4) suspects constituant une bande criminelle spécialisée dans le trafic de drogue qui étaient sur le point d'écouler leur marchandise dans la capitale, selon les services de la Sûreté de wilaya d'Alger. La brigade de la Police judiciaire a lancé des investigations sur la base d'informations qui ont mené à l'arrestation de deux (2) individus en possession de 4,519 kg de drogue (cannabis), a in-

diqué la même source, précisant que la perquisition du domicile du principal suspect s'est soldée par la saisie de 24,5 kg de drogue et d'une somme de 594.000 DA. Tous les suspects dans cette affaire ont été arrêtés, dont le frère du principal suspect et un autre individu faisant l'objet de deux mandats d'arrêt dans deux affaires de trafic de drogue. L'opération s'est également soldée par la saisie de neuf (9) téléphones portables et deux (2) véhicules. Après parachèvement des procédures légales en vigueur, les suspects ont été présentés devant le

Procureur de la République territorialement compétent. Par ailleurs, la brigade de la Police judiciaire relevant de la Sûreté de la circonscription administrative de Birtouta a arrêté un individu faisant l'objet d'un mandat d'arrêt lancé par le Tribunal criminel de première instance près la Cour d'Alger pour falsification de documents administratifs et infraction au code maritime en vue de "l'obtention de la nationalité algérienne pour un navire avec une immatriculation frauduleuse". Le mis en cause a été déféré devant la juridiction territorialement compétente.

**Biskra : Trois morts et un blessé par asphyxie dans un réseau d'assainissement à Foughala**

Trois (3) personnes sont décédées et une (1) autre a été blessée jeudi par asphyxie dans un réseau d'assainissement dans la commune de Foughala (40 km à l'Ouest de Biskra), a-t-on appris auprès de la direction de la Protection civile (DPC). Les trois (3) victimes travaillaient dans une entreprise chargée de la réalisation d'un projet de renouvellement des conduites principales d'assainissement au niveau de l'Avenue du 1er novembre 1954, relevant de cette collectivité locale, a indiqué la même source. Elles ont été extraites par les éléments de ce corps constitué, a-t-on précisé, soulignant que cette asphyxie est due à une intoxication par des gaz brûlés. Les dépouilles ont été acheminées par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'hôpital Mohamed Zebouchi de Tolga, a fait savoir la Protection civile, ajoutant que la quatrième personne, présentant des difficultés respiratoires, a été transportée vers le même établissement de santé pour bénéficier des soins médicaux nécessaires. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame.

**Lutte antidrogue : Démantèlement d'une bande criminelle de 7 individus**

La brigade antistupéfiants relevant des services de Sûreté de la wilaya d'Alger a démantelé une bande criminelle composée de 7 individus qui s'adonnaient à l'importation et au trafic illégaux de drogues et saisi une quantité de cette substance toxique et des sommes d'argent, indique vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). A l'issue des recherches et investigations, le chef de cette bande a été arrêté avec six de ses acolytes, avec la saisie de 74 kg de cannabis et des sommes d'argent estimées à 204 millions de centimes en monnaie nationale, 90 dinars tunisiens et 179 yuans, outre 4 véhicules utilisés dans ce trafic, 3 faux permis de conduire, un faux registre de commerce et 10 téléphones portables, précise la même source. Une fois le dossier judiciaire constitué, les mis en cause seront déférés devant le procureur de la République territorialement compétent. Dans le cadre de la lutte contre toute forme de crime, la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) d'El Madania (Alger) a traité une affaire d'association de malfaiteurs agissant en bande de quartier avec port d'armes blanches de 6e catégorie, sans motif légal, pour rixes sur la voie publique, en semant la terreur au sein de la population. Alertée sur une rixe sur la voie publique avec usage d'armes blanches au niveau de l'une des artères d'Alger, la BMPJ s'est déplacée sur les lieux où elle a arrêté l'un des bagarreurs en sa possession une arme blanche prohibée et des jeux pyrotechniques. Après finalisation des formalités légales, la BMPJ a identifié puis arrêté les autres suspects dans cette affaire, qui ont été présentés ensuite devant la juridiction territorialement compétente.

**Oran : Un mort et deux blessés dans un accident de la route à Bousfer**

Une personne a trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans un accident de la route survenu, vendredi, à l'entrée de la Plage Corales dans la commune de Bousfer (Oran), ont indiqué les services de la protection civile. Selon la protection civile, l'accident est survenu suite à la collision de deux véhicules au niveau de l'entrée de la Plage de Corales dans la commune de Bousfer, faisant un mort sur place (24 ans) et deux blessés (25 et 28 ans). Sitôt alertée, l'unité de la protection civile de Bousfer a prodigué les premiers soins aux blessés qui ont été transférés aux Urgences de l'Hôpital Medjebber Tami dans la commune d'Ain El Turk, alors que le corps de la victime a été transporté vers la morgue du même Hôpital, selon la même source. Les services de la Gendarmerie nationale de Bousfer ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident, conclut la même source.

## Après le lancement des chantiers L'Etat se déploie dans les zones d'ombre



Pour superviser de près l'avancée des programmes de développement dans les zones d'ombre, le conseiller du chef de l'Etat chargé de ce dossier, Brahim Merad, sillonne le pays. Mercredi et jeudi derniers, il était dans les zones rurales de Mila et Jijel où il a écouté les populations et formulé de nouvelles promesses pour concrétiser « le projet du président de la République ». « La politique suivie dans la concrétisation des différents programmes de développement des zones d'ombre dénote de l'approche intelligente et visionnaire du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une approche à même de sortir le citoyen de l'isolement », a indiqué, en effet, le responsable après une inspection de nombre de projets de développement et l'écoute des citoyens de ces zones. Il évoqué, à ce propos, un travail en cours à travers les différents programmes de développement pour réunir les conditions de vie propices permettant la sédentarisation des populations et l'encouragement de l'installation dans ces régions. M. Merad qui s'est rendu dans 5 com-

munes montagneuses, a fait savoir que le Président de la République « ne se contente nullement des rapports parvenus des différents services sur le développement local, il nous a instruit de descendre sur le terrain et de lui communiquer des comptes rendus quotidiens » afin de déterminer les moyens de garantir le bien-être à la population des zones d'ombres. La veille, le conseiller du président de la République était à Mila où il avait abordé la lancinante question des carences observées dans l'application du projet de développement des zones d'ombre. « Les carences observées dans les régions enclavées seront prises en charge progressivement conformément à la politique de promotion et de développement des zones d'ombre qui a permis l'amélioration des conditions de vie en un laps de temps réduit », avait-il indiqué. Il a écouté des citoyens à qui il a souligné que « des efforts importants restent à déployer et cela nécessite de l'argent », assurant à l'intention des citoyens que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, « à la prise en charge

de toutes les zones d'ombre ». Pour éviter de nouvelles défaillances, il a avancé que l'objectif de ses sorties sur le terrain était de faire « un état des lieux réel des opérations de développement dans ces zones en vue de le transmettre au président de la République qui œuvre à désenclaver les habitants de ces régions et améliorer leurs conditions de vie à travers la mise en place des commodités essentielles pour une vie meilleure ». « L'opération de recensement des zones d'ombres a ciblé toutes les insuffisances et les besoins exprimés », a ajouté le même responsable, relevant que « plus de 40% des besoins ont été pris en charge tandis que les efforts se poursuivent pour prendre en charge toutes les préoccupations des citoyens ». Début février, Brahim Merad a fait état de la mobilisation d'une enveloppe de 50 milliards de DA, au titre de la loi de Finances 2021, pour la prise en charge des projets prévus pour les zones d'ombre. Un montant qui s'ajoute à ceux déjà dégagés l'an dernier dans ce but.

### Khenchela

## Distribution de 1.300 aides au logement rural en 2021

Au total, 1.300 aides au logement rural seront distribuées à leurs bénéficiaires au titre de l'exercice 2021, a rapporté jeudi la cellule de l'information et de la communication de la wilaya. Selon la même source, Khenchela a également bénéficié à la fin de l'exercice 2020 d'un quota de 300 aides au logement rural réparti sur ses communes et dont la distribution est prévue pour l'année en cours. Un total de 1000 autres aides affectées à cette même wilaya au début du mois de mars en cours, seront distribuées en outre à travers diverses localités. La même source a indiqué, par ailleurs, que la wilaya de Khenchela a recensé durant les trois dernières années plus de 10.000 demandes relatives à l'octroi d'aides au logement rural à travers 21 communes, soulignant qu'environ 1.500 décisions

d'aide similaires ont été déjà distribuées. Les services de la wilaya ont affirmé, en outre, que les efforts déployés par les autorités locales durant les trois derniers mois ont permis à cette wilaya de bénéficier d'un nombre important de 1.300 décisions d'aide pour répondre aux préoccupations des agriculteurs désireux se stabiliser dans les zones d'ombre relevant des différentes communes. La distribution de 1000 décisions d'aide à l'habitat rural prendra en considération les statistiques et la géographie de chaque collectivité locale, afin de respecter le caractère de chacune des communes pour éviter de prioriser des localités au détriment d'autres, comme cela s'est produit avec les communes de Chelia et de Lemsara qui n'ont pas bénéficié d'aides suffisantes comparativement

à la demande exprimée, a souligné la même source. Des efforts sont actuellement en cours pour assurer la coordination entre les différentes directions de l'exécutif et des collectivités locales en vue de la distribution des décisions d'attribution des aides au logement rural, dont le nombre s'élève à 674 aides affectées à la wilaya durant les deux dernières années, et ce, pour lancer les travaux de construction dans les délais, a-t-on relevé. Pour rappel, la wilaya de Khenchela figure parmi les régions où ce type d'habitat a connu une certaine réussite avec plus de 37.000 aides distribuées à travers les différentes communes, nécessitant un montant de plus de 26 milliards de dinars alloués par l'antenne locale de la caisse nationale du logement (CNL) aux bénéficiaires.

A.LI

### Tizi-Ouzou

## Lancement d'une caravane de sensibilisation sur le développement de la filière céréalière



Une caravane de sensibilisation sur le développement de la culture de céréales à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, a été lancée jeudi par la Chambre d'agriculture de wilaya (CAW), a-t-on appris des organisateurs. Selon le président de la CAW de Tizi-Ouzou, Hamid Saïdani, cette caravane qui se poursuivra jusqu'au 14 du mois courant, sillonnera les régions céréalières de la wilaya afin de rappeler aux agriculteurs activant dans cette filière, la nécessité d'améliorer le rendement de leurs parcelles, en suivant certaines orientations. Il s'agit, notamment de l'application d'une irrigation d'appoint afin d'éviter le stress hydrique, d'engrais et autres traitements contre les ravageurs, a-t-il dit en soulignant que le but de cette démarche est de donner des conseils aux agriculteurs afin d'augmenter le rendement céréalier à l'hectare et qui se situe actuellement entre 20 et 30 qx. Ce même responsable a rappelé que les différents intervenants dans la filière dont la CAW, la direction locale des services agricoles, le conseil interprofessionnel de la filière céréale ainsi que la Caisse régionale de la mutualité agricole, qui participent à cette caravane, « sont toujours disponibles pour assurer un accompagnement technique aux céréaliculteurs ». Pour sa première étape, cette caravane de sensibilisation s'est rendu à Draâ Ben Khedda où les animateurs ont rencontré les céréaliculteurs de la région, avant de se déplacer dans l'après-midi à Irdjen pour sensibiliser les agriculteurs de cette région et de celle de Tizi Rached, a-t-on appris de même source.

### Tissemsilt

## Approvisionnement des zones d'ombre avec un stock supplémentaire de bonbonnes de gaz butane

Les zones d'ombre de la wilaya de Tissemsilt seront approvisionnées par un stock supplémentaire de bonbonnes de gaz butane à partir de la semaine prochaine, a annoncé jeudi le wali, Abbès Badaoui, lors d'une visite d'inspection à plusieurs zones d'ombre de la commune de Ammari. Cette opération ciblera, dans une première étape, les zones d'ombre de « El Djeriouate » et « Akerma » dans la commune de Ammari, pour répondre aux besoins urgents en bonbonnes de gaz en attendant la programmation de deux projets de leur raccordement au réseau de distribution du gaz naturel, a-t-il indiqué. Le wali a souligné qu'il a adressé des instructions à la direction de l'énergie pour prendre en charge la couverture du déficit enregistré en bonbonnes de gaz butane, notamment dans les zones d'ombre non raccordées au réseau de distribution du gaz naturel. Par ailleurs, le chef de l'exécutif de wilaya a instruit les responsables de la daïra et de la commune de Ammari d'accorder plus d'intérêt à l'amélioration des conditions de scolarité des élèves des écoles primaires « Bergad Abdelkader » du douar « Akerma » et « Naanaa Mohamed » du douar Nouasser dans la commune de Ammari, surtout concernant la disponibilité de restauration, du chauffage et du transport scolaire, en plus de l'équipement, l'aménagement et la réfection permanents des établissements scolaires des zones d'ombre. Lors de cette visite, le wali a inauguré le projet d'ouverture d'une piste rurale en direction de la zone d'ombre de El Djeriouate du douar « Hatatcha » sur une distance de 3,5 kilomètres permettant le désenclavement des populations de cette zone éloignée.

## Pour faciliter la vie des citoyens

# Les directions du commerce préparent le mois de Ramadhan

Le ministère du Commerce prépare déjà le mois de Ramadhan. Il déploie ses équipes sur le terrain pour mieux contrôler les commerçants. C'est le cas à Oran où pas moins de 40 brigades relevant des services de la direction de commerce de la wilaya d'Oran ont été réquisitionnées en prévision du mois de Ramadhan pour assurer les opérations de contrôle « par anticipation » du marché des produits de large consommation, a annoncé samedi le directeur de commerce de la wilaya Akacha Doghmane. « Une vaste campagne de sensibilisation des commerçants vise la préservation de la stabilité des prix et la lutte contre toute forme de monopole et de spéculation en prévision du mois de Ramadhan, à travers « des opérations de contrôle par anticipation ciblées pour parer à toute perturbation éventuelle dans les produits de large consommation » et pour éviter d'« autres pratiques déloyales », a indiqué M. Doghmane dans une conférence de presse qu'il a animée en marge d'une sortie sur site au marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma dans la daïra d'Es-Sénia. Des inspections d'Es-Sénia, Oran, Aïn El Turck, Bir El Djir et Arzew de la direction du commerce, fortes de 40 brigades de contrôle sillonneront en



continu tout le territoire de la wilaya d'Oran, en collaboration avec les services de la gendarmerie nationale et de la police, a indiqué le même responsable, déclarant que tous les produits de large consommation sont disponibles y compris les dattes et les fruits secs qui sont prisés durant le mois de Ramadhan. Le mois dernier, le ministre du Commerce avait annoncé la création de commissions mixtes pour contrôler le commerce durant le mois sacré de ramadhan. Kamel Rezig a précisé

que la commission installée comprend l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC), l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL) ainsi que l'Office national interprofessionnel des légumes et des viandes (ONILEV). Précisant que la commission compte aussi des représentants du ministère de l'Agriculture et des opérateurs économiques publics et privés, le ministre a fait savoir que "tous ces intervenants se sont engagés à assurer un approvisionne-

ment large et régulier du marché en produits alimentaires nécessaires". Le ministre s'est engagé, par là même, à consacrer plusieurs espaces commerciaux à travers tout le territoire national, une semaine avant le mois sacré du ramadhan pour permettre au citoyen de faire ses achats à des prix raisonnables, de manière à préserver son pouvoir d'achat. Ces espaces, qui seront organisés avec les autorités locales, les producteurs et chambres de commerce, permettront à tous les commerçants, industriels et agriculteurs désirant y participer de faire des ventes promotionnelles ou des ventes au rabais. Outre les divers produits alimentaires qui seront commercialisés à des prix raisonnables, le ministre a fait savoir que ces espaces commerciaux seront également consacrés à la vente des vêtements, des chaussures, de l'électroménager et de la vaisselle. "La vente au rabais et la vente promotionnelle permettront de mettre un terme au monopole, à la spéculation et à la flambée des prix", a assuré le ministre, précisant qu'un cadre de contrôle sera mis en œuvre à partir du 24 avril prochain pour contrôler le respect des prix de produits subventionnés et le respect du budget du consommateur.

Synthèse Said Sadia

## Tidjelabine

### Le marché de véhicules d'occasion de reprend

Le marché hebdomadaire de véhicules d'occasion de Tidjelabine (Est de Boumerdes) a repris, samedi, son activité après une fermeture de plusieurs mois, due à l'application des mesures de lutte contre la propagation de la pandémie de Covid-19. Après plusieurs mois d'inactivité, l'ouverture de cet espace commercial de renommée nationale a eu lieu aujourd'hui en application d'un protocole sanitaire "rigoureux" exigé par les autorités locales pour tous ses espaces de vente de véhicules de différentes catégories (touristiques, utilitaires, camions). Cette ouverture avait été reportée à deux reprises, depuis la levée des mesures de confinement décidée par les autorités publiques en février dernier, suite à de nombreuses réserves émises par les autorités locales. Aujourd'hui, une forte affluente, des vendeurs ou des acheteurs, ainsi que les habitués, a été observée sur



les lieux, marquant le retour de l'activité de ce marché qui sera désormais ouvert une fois chaque deux semaines, conformément aux mesures de lutte contre la propagation du coronavirus. Très prisé par les acheteurs, vendeurs et revendeurs de plusieurs wilayas, notamment celles du Centre, la réouverture du marché de Tidjelabine devrait diminuer la pression sur le marché automobile, en

termes de rareté de l'offre ou d'augmentation des prix des véhicules, enregistrés notamment depuis le début de la pandémie de Covid-19 ayant engendrée la fermeture de ce type d'espaces de ventes de véhicules à travers le territoire national, selon les observateurs. La capacité de cet espace commercial de véhicules d'occasion, dont la création remonte à 1985, est estimée à 3.000 véhicules.

## El Tarf

### Wahiba, Seloua et Manel, des "chevalières" face aux flammes

Wahiba Dine, Seloua Saâdane et Manel Louami, trois femmes courageuses et volontaires, travaillant dans les rangs de la Protection civile de la wilaya d'El Tarf, sont un exemple concret du renforcement, d'année en année, de la présence des "chevalières du feu" dans ce secteur. Aux côtés de leurs collègues hommes, les trois "soldats du feu", ont su faire preuve au quotidien, de leurs compétence et efficacité particulièrement en cette période de crise sanitaire, a indiqué à l'APS le directeur local de la Protection civile, le colonel Abdelaziz Melbous. Bien qu'elles ne représentent qu'une faible part (5%) des effectifs, estimés à 938 agents, les trois femmes pompiers, universitaires de formation, "accomplissent avec ardeur leur mission et s'investissent avec la même passion, énergie et efficacité que leurs camarades de la gent masculine", souligne la même source. Rencontrées lors de la célébration de la journée internationale de la Protection civile, lundi dernier, ces femmes sapeurs-pompiers ont déclaré qu'elles "partagent avec leurs collègues les mêmes responsabilités, avec professionnalisme et dextérité". "En tant que femme sapeur-pompier, je me suis attelée depuis le premier jour de mon recrutement il y a 11 ans, à exercer mon métier avec énergie et efficacité", affirme le capitaine Wahiba, dont le grade a été décerné au cours de cette journée, confiant remplir ses missions avec "conscience et professionnalisme". Ingénieure de formation, dans la spécialité biologie, cette mère de deux enfants qui a intégré la protection civile à l'issue d'une formation de 9 mois, à l'école nationale de Bordj El Bahri à Alger, a été encouragée au départ par son père, ensuite par ses collègues et son mari. "Disponibilité, persévérance et sens de la responsabilité sont la clé de toute réussite", a humblement indiqué cette capitaine qui est aujourd'hui chef de bureau chargée de l'acquisition des produits parapharmaceutiques au niveau de l'unité principale de Aïn El Assel. Doter les agents d'intervention de moyens de protection sur le lieu de l'intervention pour éviter toute éventuel risque de contamination, était l'une de ses principales missions accomplies avec conscience et grande responsabilité. Durant la période de pandémie de Covid-19, elle avait décidé de ne pas bénéficier des dispositions du président de la république en faveur des mères ayant des enfants en bas âge, préférant demeurer sur le terrain aux côtés de ses collègues.

## Blida

### Réception de 5.800 doses du vaccin chinois

La wilaya de Blida a reçu un deuxième lot de vaccins anti Covid-19 constitué de 5.800 doses du vaccin chinois Sinopharm réceptionnées par l'Algérie dernièrement, a-t-on appris samedi du directeur local de la santé et de la population (DSP) Ahmed Djemai. Le ministère de tutelle a affecté à la wilaya, un deuxième quota du vaccin anti-Covid-19, constitué de 5.800 doses du vaccin chinois, qui s'ajouteront au premier lot composé de plus de 2.300 doses, a indiqué à l'APS le DSP. Ce nouveau quota sera suivi par d'autres arrivages qui permettront "de vacciner plus de 2000 citoyens ayant préalablement pris rendez-vous pour ce faire", a-t-il dit, observant que la campagne de vaccination, dont le coup d'envoi a été donné le 30 janvier dernier à partir de Blida, sélectionnée comme wilaya pilote pour l'opération, "enregistre un important engouement de la part des citoyens", a observé M. Dje-

mai. Il a fait part à ce titre, qu'à ce jour, quelque 1.250 personnes ont reçu la première dose de vaccin dont 550 relevant du secteur de la santé, tandis que 1.217 parmi elles, ont reçu la deuxième dose de vaccin, administrée 21 jours après. Le même responsable a signalé, en outre, l'élargissement de la campagne de vaccination, limitée à ses débuts à la polyclinique de la cité "El Mouz", au centre ville de Blida, à l'Etablissement hospitalier spécialisé dans la greffe d'organes et de tissus affecté à la vaccination des citoyens et des personnels de la santé et à un autre service au niveau du même établissement affecté aux seuls travailleurs de la santé. Toujours selon Ahmed Djemai, la wilaya a enregistré ces deux derniers mois « une stabilisation de la situation sanitaire », ayant permis, a-t-il dit, « la reprise des activités au niveau d'un nombre de services hospitaliers à l'arrêt, suite à leur affectation à la prise en

charge des malades de la Covid-19, dont le service de chirurgie cardiaque du CHU Franz Fanon, le service de médecine interne de l'hôpital Brahim Tirichine (Ex-Faubourgs) et le service de chirurgie générale de l'hôpital de Boufarik", a-t-il précisé. A noter que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid, avait annoncé, en marge d'une visite d'inspection effectuée la semaine écoulée à Blida, la réception attendue, durant ce mois de mars, de centaines de milliers de doses de vaccins contre la Covid-19. Soulignant que ces arrivages de vaccin contre le nouveau coronavirus, s'ajouteront aux 300.000 doses déjà réceptionnées, à ce jour, "soit 50.000 doses du vaccin russe Spoutnik V, 50.000 doses du vaccin anglo-suédois Astra-Zeneca et, enfin, 200.000 doses du vaccin chinois Sinopharm, réceptionnées le 24 février écoulé, a-t-il précisé.

# L'année de confinement pourrait mettre en péril la santé mentale des enfants (UNICEF)

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, au moins un enfant sur sept, soit 332 millions d'enfants dans le monde, a été soumis à une politique nationale de confinement obligatoire ou recommandé pendant au moins neuf mois, une situation qui met en péril sa santé mentale et son bien-être, affirme l'UNICEF. Alors que la plupart des enfants dans le monde ont vécu sous une forme ou une autre de confinement intermittent au cours de l'année dernière, une nouvelle analyse publiée jeudi par

le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, qui utilise les données de l'Oxford Covid-19 Government Response Tracker, fournit un tour d'horizon de certaines des conditions de confinement les plus longues à l'échelle mondiale. Selon l'analyse, 139 millions d'enfants dans le monde sont soumis à des mesures nationales de confinement obligatoire pendant au moins neuf mois depuis que la Covid-19 a été qualifiée de pandémie le 11 mars 2020. De telles politiques, qui impliquent que ces enfants n'ont pas le droit de sortir de chez eux, sauf quelques excep-

tions, concernent des pays tels que le Nigéria, le Paraguay ou le Pérou par exemple. Sur les 332 millions d'enfants concernés, les 193 millions d'enfants restants sont soumis à des politiques nationales de confinement recommandé depuis la même période. "Avec les mesures de confinement nationaux et les restrictions en matière de déplacements liées à la pandémie, l'année passée a été éprouvante pour chacun d'entre nous, en particulier pour les enfants", indique Henrietta Fore, Directrice générale de l'UNICEF. "Quand on vit chaque jour séparé

de ses amis et de ses proches, et que l'on est parfois enfermé à la maison avec son agresseur, les effets sont dévastateurs. De nombreux enfants se sentent effrayés, seuls, anxieux et inquiets pour leur avenir. Cette pandémie doit nous permettre de mieux aborder la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent, et cela commence par accorder à ce problème l'attention qu'il mérite" Il a précisé que "ces déclarations ont été données par une personne qui ne fait plus partie du comité scientifique et que ces propos n'engagent par conséquent qu'elle-même", rappe-

lant à ce propos que "des décisions de cette nature relèvent exclusivement des prérogatives des autorités concernées en relation avec la commission ministérielle de la Fetwa". Pour sa part, le comité scientifique a fait savoir "qu'il est consulté sur les aspects liés aux mesures de prévention et de protection contre la propagation de la pandémie du coronavirus Covid-19 et les protocoles sanitaires à mettre en oeuvre dans ce cadre et n'indique n'avoir émis aucun avis sur cette question" A.M

## Les décisions d'autoriser ou d'annuler les Tarawih relèvent "exclusivement" des autorités concernées

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a indiqué, jeudi, que les décisions relatives à l'autorisation ou l'annulation de la prière surrogatoire des Tarawih durant le mois de Ramadhan de cette année relèvent "exclusivement" des prérogatives des autorités concernées en relation avec la commission ministérielle de la Fetwa. "Des déclarations récentes ont été reprises par certains organes de presse, affirmant l'annulation de la prière Tarawih durant le mois sacré du Ramadhan 2021 en laissant supposer qu'elles émanent du comité scientifique de suivi et de l'évolution de la pandémie de la Covid-19", indique le ministère.

A.M



## DSP : Des équipements médicaux pour une meilleure prise en charge de la femme enceinte

Six (6) polycliniques de la wilaya d'Annaba ont été dotées d'équipements médicaux importants et qualitatifs, dans le cadre d'un programme visant une meilleure prise en charge de la santé de la femme enceinte, a-t-on appris jeudi du directeur local de la santé et de la population (DSP). "Il s'agit de 12 appareils réservés au suivi de la santé de la mère et l'enfant, dont six (6) échographes pour le contrôle du développement du bébé et 6 autres appareils de pointe consacrés au dépistage et au diagnostic prénatal, ainsi que 14 tables de consultation", a précisé Mohamed Nacer Daâmache. Ces équipements médicaux, visant l'amélioration des conditions de

prise en charge de la mère et de l'enfant dans les structures sanitaires de proximité, seront répartis sur les polycliniques des communes de Annaba, El Hadjar, Sidi Amar et El Bouni, a fait savoir la même source. Afin d'atteindre les objectifs escomptés pour améliorer la prise en charge de la santé maternelle et infantile, une opération de numérisation des programmes de diagnostic et de suivi est en cours à travers les établissements publics de santé, dans le cadre dudit programme, et ce grâce à une application créée pour assurer la coordination entre les différents services de santé, tout en contribuant à garantir un suivi, en temps opportun, de la santé de la femme en-

ceinte et de son bébé, a expliqué M. Daâmache. Pour rappel, sur les 22.267 naissances enregistrées dans la wilaya de Annaba l'année précédente, cinq cas de mortalité maternelle ont été recensés, ce qui représente 23 cas pour 100.000 habitants à Annaba, contre 59 cas décès pour 100.000 habitants à l'échelle nationale, selon les statistiques communiquées par les services de la DSP. S'agissant du nombre de mort-nés, la même wilaya a enregistré au cours de l'année écoulée, 11 cas pour 100.000 habitants, contre 13 cas pour 100.000 habitants au niveau national

J.K

## Des spécialistes mettent en garde contre la prévalence croissante de l'obésité au sein de la société

Des spécialistes en diabétologie, en nutrition et en psychologie ont mis en garde, jeudi à Alger, contre la prévalence croissante de l'obésité au sein de la société, cette maladie étant devenue une menace pour la santé publique. Les personnes obèses sont exposées à plusieurs maladies graves, à l'instar des maladies cardiovasculaires, de l'hypertension artérielle (HTA), du diabète et du cancer, a souligné Pr Rachid Malek, chef de service de médecine interne au CHU de Sétif, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre l'obésité célébrée le 4 mars. Aujourd'hui, le monde souffre de trois pandémies que sont le diabète qui vient en tête, suivie de l'obésité puis de la Covid-19, a-t-il précisé. Les personnes obèses sont les plus exposées à contracter le coronavirus pouvant causer la mort, a-t-il ajouté, précisant que les obèses et diabétiques figurent

en tête des cas contaminés au coronavirus ayant été hospitalisés. Pour sa part, le directeur de la prévention et de la promotion de la santé au ministère de la Santé, Djamel Fourar a souligné que la prise en charge de l'obésité exigeait la conjugaison des efforts de tous les secteurs, chacun dans sa spécialité, rappelant les chiffres alarmants de l'enquête réalisée par l'Institut national de santé publique (INSP) en 2017 qui indique qu'un algérien sur deux et une algérienne sur trois souffrent de surpoids. Le ministère a mis en place une stratégie nationale de lutte contre ce phénomène, a-t-elle rappelé. De son côté, Pr Nassima Foudala, chef de service d'endocrinologie au CHU Lamine Debaghine (ex-Maillot) a mis l'accent sur l'impératif d'une lutte effective contre l'obésité, vu ses menaces sur la santé et le Trésor public. Pr Bensmina, chef de service de diabétologie à l'Etablissement

Hospitalo-universitaire (EHU) de Douéra a déploré, quant à elle, la situation sanitaire de certaines catégories d'âge chez les enfants dont le taux de surcharge pondérale a atteint un degré alarmant. Pour prévenir cette maladie dangereuse, les spécialistes ont souligné la nécessité d'encourager la pratique du sport, la sensibilisation à une alimentation équilibrée et la lutte contre le tabagisme, en impliquant tous les acteurs de la société dans la prévention de cette maladie. De son côté, le président de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (Apoce), Mustapha Zebdi a déploré l'absence d'informations détaillées sur les ingrédients des produits alimentaires commercialisés, ainsi que leur taux de sucre et de sel, ce qui a fait augmenter le nombre des malades chroniques ses dernières années.

HADJER.L

## Covid-19

### L'OMS demande aux pays de soutenir la levée des brevets sur les vaccins à l'OMC

Le chef de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a exhorté jeudi les pays à soutenir l'initiative pour une levée des barrières protégeant les brevets de vaccin anti-Covid pour contourner le nationalisme vaccinal. Déposée le 2 octobre dernier à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC), l'initiative propose d'accorder une dérogation temporaire à certaines obligations découlant de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) afin que n'importe quel pays puisse produire les vaccins sans se soucier des brevets. Une réunion est attendue le 10 mars prochain à l'OMC. "Les flexibilités de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC, en anglais) sont là pour être utilisées dans les situations d'urgence", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, lors d'une réunion en visioconférence sur le financement des vaccins anti-coronavirus pour l'Afrique. "Si ce n'est pas maintenant, alors quand ?", s'est-il interrogé, invitant les ministres des finances, à investir dans la production locale de vaccins. Il s'agit "non seulement pour la pandémie mais aussi pour d'autres vaccins dont tous les pays ont besoin pour les programmes de vaccination de routine", a-t-il dit. En 2003, un accord temporaire, confirmé fin 2005, a permis d'introduire une exemption au droit de propriété intellectuelle permettant aux pays en développement touchés par de graves maladies infectieuses - paludisme, tuberculose et sida - d'importer des médicaments génériques, s'ils ne peuvent pas les fabriquer eux-mêmes. Lors de cette réunion sur "l'approche panafricaine pour aborder l'accès, la fourniture et l'utilisation des vaccins", il a rappelé que l'une des principales priorités de l'OMS est maintenant d'accroître l'ambition du Dispositif COVAX pour aider tous les pays à mettre fin à la pandémie. Cette sortie du chef de l'OMS intervient alors que des pays en développement ont commencé enfin à recevoir leurs premières doses, presque trois mois après le début de la campagne vaccinale dans certains pays riches. Et malgré ces bonnes nouvelles sur l'octroi de ces sérums, l'OMS note que cette première série d'allocations couvre "entre 2 et 3% de la population des pays qui reçoivent des vaccins par l'intermédiaire de COVAX".

# Les conflits en entreprise

Les conflits en entreprise doivent être bien appréhendés pour ne pas arriver à une escalade qui serait délétère. Ainsi, il s'agit de séparer le conflit entre deux collaborateurs, entre un manager et un collaborateur, entre services, équipes ou groupes, avec un client mais qui peut avoir plusieurs origines, avec un partenaire ou un fournisseur et par principe ne jamais envenimer les situations. Les entrepreneurs ont toujours tendance à minimiser les conflits avec les employés, alors que ces antagonismes peuvent être une source de problèmes au niveau de l'entreprise toute entière. Si résoudre un conflit s'avère délicat, c'est inévitable pour un manager. Étant à la source d'une tension au sein de l'équipe, un conflit doit être résolu dans les plus brefs délais. Cependant, il faut faire attention aux différents niveaux de conflits : problème, désaccord, différend et conflit car ils ne possèdent pas le même impact et sont dans la plupart des cas faciles à résoudre. Ainsi, le désaccord entre deux personnes peut se situer sur des opinions différentes, des points de vue différents pour affronter ou résoudre une situation. Quant au différend, il s'agit de divergences sur une situation ce qui conduit à une confrontation mais il existe en général une volonté de résoudre le conflit. En ce qui concerne



le problème il existe un décalage entre une situation souhaitée et la situation constatée et il fait partie intégrante de toute vie en entreprise. Quant au conflit, il est plus difficile à gérer car les personnes sont dans l'affrontement et l'on peut arriver à une situation de blocage. Mais il faut bien déceler les conflits de personnes qui sont issus de réactions d'antipathie, de compétitions.

## S'entretenir avec les collaborateurs en conflit

Un conflit est un danger pour l'équipe et pour l'entreprise. Il peut non seulement être néfaste pour le moral de l'équipe, mais il peut également la désorganiser, voire même la diviser. Pire, un conflit peut affecter les relations avec la clientèle ! Être en mauvaise posture au niveau des

clients n'est pas concevable. Il faut donc impérativement résoudre un conflit, avant qu'il n'atteigne des proportions trop importantes. Un manager doit être strict au niveau de la gestion des conflits. Pour résoudre un problème, il faut qu'il en connaisse la source. Pour ce faire, entretenez-vous avec chacun des collaborateurs concernés, pour mieux évaluer le conflit en question. Soyez neutre et impartial et trouvez un système d'action pour résoudre unanimement le conflit. Expliquez-leur l'impact de leur comportement sur l'équipe et l'entreprise.

## Se préparer face au conflit

Il vaut mieux prévenir que guérir. Dans une situation de conflit, cet adage prend tout son sens. Prenez des précautions avant même qu'une situation conflictuelle ne survienne. Restez informé des différents événements qui ont lieu au sein de votre équipe. Soyez pragmatique, et détectez chacun des comportements de vos collaborateurs, pour mieux vous préparer ensuite. Si vous sentez qu'une situation n'est pas normale, organisez une réunion. Au cours de celle-ci, n'hésitez pas à exprimer vos craintes et laissez libre parole à chaque membre de votre équipe pour qu'ils expriment leur opinion. On n'est jamais trop prudent

face à un potentiel conflit. Établissez des règles spécifiques à votre équipe, pour qu'ils se respectent mutuellement. Si une situation délicate se présente, analysez son ampleur. Demandez l'avis de toute votre équipe. En faisant cela, vous allez non seulement trouver des réponses, mais vous allez également démontrer votre implication, ce qui est toujours apprécié par les subordonnés.

## \*\*Résoudre le conflit

Confrontez les collaborateurs en conflit, et essayez de trouver un terrain d'entente. Ne donnez pas votre propre opinion, exprimez-leur plutôt votre mécontentement. Dans le cas d'un problème d'ordre personnel, expliquez-leur la répercussion de leur agissement. Si le conflit est d'ordre professionnel, évaluez le vrai fond du problème. Faites-leur comprendre qu'il serait judicieux pour eux, mais aussi pour la société, qu'ils trouvent un terrain d'entente. Si le problème persiste malgré vos efforts, n'hésitez pas à provoquer des réunions ou à utiliser un médiateur extérieur. Un conflit entre collaborateurs est toujours problématique. En effet, nuisant à l'équipe entière, mais aussi à l'entreprise, il doit impérativement être résolu au plus vite. Soyez strict et juste dans sa résolution. Privilégiez la réconciliation des deux équipes au plus vite.

## NOUVELLE ZÉLANDE

# Création d'un Comité d'amitié avec le peuple sahraoui

Un Comité d'amitié avec le peuple sahraoui en Nouvelle-Zélande a été créé vendredi, lors d'un forum en ligne, en présence du représentant du Front Polisario en Australie et en Nouvelle-Zélande, Mohamed Fadel Kamal et de la députée du Parti des travailleurs au pouvoir, Louisa Wall, rapporte samedi l'Agence de presse SPS. Cette réunion officielle de lancement du Comité de solidarité à laquelle a également pris part la députée et chargée des relations extérieures du Parti vert, Golriz Ghahraman, a été transmise en direct via les réseaux sociaux, alors que des dizaines de citoyens néo-zélandais et d'amis du peuple sahraoui l'ont suivi à travers le monde. Le forum a été inauguré par Matthew Galloway, l'un des fondateurs du Comité d'amitié néo-zélandais avec le peuple sahraoui, qui a indiqué dans son discours que les participants à l'initiative "annoncent aujourd'hui la création du comité d'amitié néo-zélandais avec le peuple sahraoui, qui inclut dans ses membres des citoyens de toute la Nouvelle-Zélande, se soucient de sa situation et soutiennent sa juste cause". Il a fait savoir que, "la mission du Comité est la sensibilisation à la



question du Sahara occidental, et exhorter le gouvernement néo-zélandais à contribuer positivement à la décolonisation du Sahara occidental et à exercer des pressions sur les entreprises néo-zélandaises pour mettre fin au pillage des ressources du peuple sahraoui et mettre un terme à son soutien à l'occupation illégale marocaine". Dans une brève rétrospective sur l'his-

toire de la décolonisation du Sahara occidental et les derniers développements qu'a connus cette région, le représentant du Front Polisario, Mohamed Fadel Kamal, a rappelé "qu'en raison des obstacles marocains et des violations répétées du cessez-le-feu, la guerre a repris en novembre de l'année dernière".

E.R

FATIMA.Z

## Tunisie

### Baisse des recettes touristiques de 56% à fin février 2021 (BCT)

Les recettes touristiques de la Tunisie ont régressé de 55,8%, pour atteindre 313 millions de dinars tunisiens (MDT), à fin février 2021, selon les indicateurs monétaires et financiers, publiés par la Banque Centrale de Tunisie (BCT). Les statistiques de la BCE ont relevé une légère hausse des services de la dette extérieure cumulés de 5%, à 1,2 milliard de dinars, pour les revenus du travail cumulés, ont augmenté de 9%, se situant au niveau de 1.020 MDT, durant les deux premiers mois de l'année en cours. Les avoirs nets en devises se sont accrus, à leur tour, pour atteindre 21,9 milliards de dinars, soit l'équivalent de 157 jours d'importation, le 5 mars courant, contre 19,2 milliards de dinars (soit 110 jours d'importation), à la même date de l'année dernière. Pour ce qui est du taux du marché monétaire, il s'est situé à 6,23%, le 5 mars 2021, alors que le taux moyen mensuel du marché monétaire a augmenté, en février 2021, à 6,23%, contre 6,15% en janvier et 6,12%, en décembre 2020.

## Yémen

### Au moins 90 morts dans des combats entre Houthis et loyalistes à Marib

De violents combats ont tué au moins 90 personnes au cours des dernières 24 heures dans la région pétrolière stratégique de Marib, dans le nord du Yémen, que les éléments du mouvement "Ansarullah" (Houthis) tentent d'arracher depuis un mois aux forces loyalistes, selon des sources militaires gouvernementales. Les Houthis ont lancé début février une nouvelle offensive pour s'emparer de Marib, dernier bastion dans le nord des forces gouvernementales, appuyées par une coalition militaire dirigée par l'Arabie saoudite. Au moins 90 combattants, dont 32 parmi les forces gouvernementales et les tribus loyalistes, ont été tués lors d'affrontements avec les Houthis et les raids de la coalition de vendredi à samedi, ont indiqué des sources militaires, citées par l'AFP. Selon elles, des affrontements particulièrement violents ont éclaté sur six fronts, les forces gouvernementales ayant pu contrer les attaques des Houthis qui n'ont réussi à avancer que sur le front de Kassara, au nord-ouest de la ville de Marib. Les combats ont également fait des dizaines de blessés, ont ajouté ces sources. L'aviation saoudienne a mené plusieurs frappes contre des cibles des Houthis sur plusieurs fronts, tuant au moins 58 personnes et blessant des dizaines d'autres, selon ces sources. En plus de six ans de guerre, les Houthis ont réussi à prendre le contrôle d'une grande partie du nord du Yémen, dont la capitale historique Sanaa. En parallèle à leurs assauts sur Marib, les Houthis ont multiplié les attaques visant le royaume voisin.

## Nigeria

### Le président Buhari se fait vacciner contre le coronavirus

Le président nigérian Muhammadu Buhari a reçu samedi matin à Abuja une première dose de vaccin contre le coronavirus, au lendemain du lancement de la campagne de vaccination dans le pays le plus peuplé d'Afrique. "Afin de montrer la confiance que j'accorde à la sécurité et à l'efficacité de ces vaccins, j'ai reçu aujourd'hui ma première injection, et j'enjoins tous les Nigériens de faire de même, pour que nous soyons protégés de ce virus", a déclaré M. Buhari dans un communiqué. Le vice-président Yemi Osinbajo a reçu samedi, comme M. Buhari, une dose au cours de cette vaccination organisée au palais présidentiel et retransmise à la télévision nationale. La veille, un médecin avait été le premier Nigérian à être vacciné dans le pays ouest-africain de 200 millions d'habitants. Le Nigeria a reçu mardi près de 4 millions de doses de vaccins contre la Covid-19, financées par le dispositif Covax qui vise à en fournir aux pays à faible revenu. Il s'agit du premier lot des 16 millions de doses Astra-



Zeneca/Oxford qui doivent arriver dans les prochains mois au Nigeria, où les soignants et les professions à risque seront les premiers vaccinés. Le Nigeria veut vacciner au moins 70% de sa population de plus de 18 ans d'ici les deux prochaines années, mais cet objectif paraît très ambitieux compte tenu des immenses défis sécuritaires et logistiques

dans ce pays immense, très peuplé, aux conditions météorologiques difficiles et où les routes sont difficilement praticables. Le Nigeria comptait samedi 158.042 cas de Covid-19 recensés, dont 1.954 décès. Mais ces bilans sont jugés sous-évalués, en raison d'un faible nombre de tests réalisés par rapport à la population.

## Une centaine d'associations dénoncent la baisse de l'aide britannique au Yémen

Une centaine d'associations britanniques ont condamné samedi dans une lettre au Premier ministre Boris Johnson la décision de Londres de réduire presque de moitié son aide au Yémen, critiquée au sein même du camp conservateur. Les 101 associations, dont Oxfam, Christian Aid, Save the Children et Care International, affirment que le gouvernement a fait une "erreur de jugement" en se détournant des pays pauvres ou frappés par la guerre, arguant que la réputation du Royaume-Uni en pâtira. "L'histoire ne jugera pas cette nation avec bienveillance si le gouvernement

choisit de s'éloigner du peuple yéménite et de détruire ainsi la réputation mondiale du Royaume-Uni en tant que pays qui s'engage à aider les plus démunis", martèlent les signataires. Lundi, le Royaume-Uni a promis au moins 87 millions de livres sterling (100 millions d'euros) d'aide au Yémen, contre une promesse de 160 millions en 2020 et 200 millions en 2019, une décision critiquée y compris au sein de la propre majorité conservatrice de Boris Johnson. "Réduire l'aide au Yémen - un pays au bord de la famine - est une trahison des valeurs britanniques et de la prétention du Royaume-Uni à affirmer un leadership mondial", a condamné

le directeur général de la branche britannique d'Oxfam, Danny Sriskandarajah. "La réduction de l'aide va priver d'une bouée de sauvetage vitale des millions de personnes au Yémen qui ne peuvent pas nourrir leur famille, ont perdu leur maison et dont la vie est menacée par le conflit et le Covid", a-t-il estimé, exhortant par ailleurs Boris Johnson à arrêter les "immorales" ventes d'armes qui alimentent le conflit dans le pays. Au total, le gouvernement a annoncé en novembre réduire d'environ quatre milliards de livres (4,6 milliards d'euros) son budget d'aide internationale.

## Le PM pakistanais remporte un vote de confiance de l'Assemblée nationale

Le Premier ministre pakistanais Imran Khan a remporté samedi un vote de confiance de l'Assemblée nationale, la Chambre basse du Parlement, a déclaré le président de l'Assemblée nationale, Asad Qaiser. Un total de 178 députés ont voté en faveur de M. Khan, a déclaré M. Qaiser, ajoutant que le Premier ministre avait obtenu deux voix de plus qu'en 2018 lorsqu'il avait été élu chef du gouvernement par les membres de l'Assemblée nationale. Le ministre des Affaires étrangères, Shah Mahmood Qureshi, a déposé la résolution à la Chambre basse pour organiser un vote de confiance pour M. Khan qui avait besoin d'une majorité simple pour conserver son siège, lors de la session convoquée par le président.

## Foot / Ligue 1 (16e journée)

# Le leader en péril à Biskra, derby indécis à Alger

Le leader du championnat de Ligue 1 de football, l'ES Sétif, effectuera un déplacement difficile au Sud du pays pour affronter un US Biskra dos au murs, alors que le stade de Dar El-Beïda abritera un derby algérois indécis entre le Paradou AC et l'USM Alger, à l'occasion de la 16e journée prévue vendredi et samedi. Même si l'Entente (1re, 30 pts) bénéficiera des faveurs des pronostics face au premier relégable (17e, 13 pts), les joueurs de l'entraîneur Azzedine Aït Djoudi, sèchement battus à Béchar par la JS Saoura (4-0), devront impérativement réagir pour espérer quitter la zone rouge. L'ESS, qui reste sur une nette victoire à la maison face à l'ASO Chlef (3-0), a des atouts à faire valoir pour tenter de revenir avec un bon résultat de Biskra et du coup préserver sa position de leader. L'Olympique Médéa (3e, 28 pts), stoppée net dans son élan après une belle série de dix matchs sans défaite, se rendra à Tizi-Ouzou pour défier la JS Kabylie (5e, 24 pts), qui reste

sur trois victoires de suite, dont deux en déplacement. Battue à Alger par le PAC (2-1) puis tenue en échec à domicile par le CS Constantine (0-0), l'OM est appelée à relever la tête face à une équipe de la JSK qui semble avoir le vent en poupe et qui veut plus que jamais rejoindre le podium. De son côté, le MC Oran (4e, 27 pts) partira largement favori en déplacement face à la JSM Skikda (19e, 8 pts), dont le retour parmi l'élite s'est avéré un véritable échec. Le club phare de l'Ouest, dirigé sur le banc par le nouvel entraîneur Khéreddine Madoui, peut compter sur son secteur offensif qui est en train de faire parler la poudre, en inscrivant 12 buts lors de ses trois dernières victoires de rang, dont la dernière à domicile face au PAC (3-1). L'AS Aïn M'lila (6e, 23 pts), battue à la surprise générale le week-end dernier à domicile par le WA Tlemcen (0-3), sera en appel à l'Ouest pour croiser le fer avec l'ASO Chlef (14e, 16 pts), dont l'entraîneur Nadir Leknaoui a jeté l'éponge après un mois

seulement de collaboration. Après un bon début de saison, les Chélifiens sont en train de marquer le pas en alignant trois défaites de suite au cours desquelles la défense a complètement flanché, encaissant 11 buts dont 6 à domicile face à la JS Saoura (0-6). A Alger, le PAC (8e, 20 pts) et l'USMA (7e, 21 pts) s'affronteront au stade de Dar El-Beïda dans un derby indécis et ouvert à tous les pronostics. Battu à Oran après quatre matchs sans défaite, le PAC aura à coeur de se racheter face à son voisin qui, en revanche, aspire à aligner une deuxième victoire de rang après celle réalisée à la maison face au NC Magra (3-0). Dans le ventre mou du classement, le RC Relizane et le WA Tlemcen, qui se partagent la 11e place (17 pts) en compagnie du NA Hussein-Dey, accueilleront respectivement Magra (18e, 10 pts) et l'USM Bel-Abbès (15e, 14 pts), avec l'intention de l'emporter et rejoindre la première partie de tableau.

M.L

## Biathlon-coupe du monde

# La Norvégienne Eckhoff remporte le sprint de Nove Mesto

L'athlète norvégienne de biathlon, Tiril Eckhoff, a remporté samedi le sprint de Nove Mesto en République Tchèque, devant l'Ukrainienne Yuliia Dzhima et l'Italienne Lisa Vittozzi. Malgré une faute au tir, Tiril

Eckhoff a réussi à conforter sa place en tête du classement général de la Coupe du monde, d'autant que sa principale rivale et compatriote, Marte Olsbu Roieseland, n'a pris que la septième place de l'épreuve du jour, et que la

Suédoise Hanna Oeberg, a elle complètement craqué (36e). La poursuite de dimanche s'annonce toutefois spectaculaire puisque les sept premières du sprint se tiennent en moins de 20 secondes.

## Foot / CAN U17

# Report du départ de la sélection algérienne pour le Maroc

Le départ de la sélection algérienne des moins de 17 ans pour le Maroc pour prendre part à la CAN-2021, initialement prévu ce samedi, a été reporté en raison de la décision de fermeture de l'espace aérien marocain jusqu'au 21 mars, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF). Selon la même source, la date de déplacement des joueurs de Mohamed Lacete pour le Maroc reste à arrêter. La décision des autorités marocaines de fermer l'espace aérien est liée à l'évolution de la situation sanitaire en rapport avec les nouveaux variants de la Covid-19. Le premier match amical des Algériens, prévu le 7 mars contre la Côte d'Ivoire au Maroc,

est désormais incertain. Un second match est au programme contre la Zambie le 10 mars. En attendant leur départ, les coéquipiers du gardien de but Hamza Boualem poursuivent leur préparation au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en prévision de la Coupe d'Afrique des nations U17 qui aura lieu au Maroc du 13 au 31 mars. Sur le terrain, le sélectionneur national Mohamed Lacete a dirigé dans l'après-midi de vendredi une séance d'entraînement avec l'ensemble de l'effectif, mettant l'accent sur les aspects technico-tactiques. D'autre part, le staff technique national a procédé au remplacement de trois joueurs, à savoir Djelal Mohamed (Paradou AC),

Kalem Mahdi (Stade Rennais, France) et Khetir Rayan (FC Istres, France) par respectivement Bouichaoui Nadji (USM Alger), Akhrib Lahlou (JS Kabylie) et Zaoui Salah-Eddine (Académie FAF), selon la même source, sans préciser les raisons. Versée dans le groupe B, l'Algérie débutera le tournoi le 14 mars face au Congo, avant de croiser le fer avec la Tanzanie (17 mars) puis le Nigeria (20 mars). L'unique participation de l'Algérie à la CAN des U17 date de 2009, lors de l'édition disputée à domicile, qui avait vu les joueurs de l'ancien sélectionneur Athmane Ibrir atteindre la finale, perdue face à la Gambie (3-1).

H.J

## FOOT / FC BARCELONE

# Font, Freixa et Laporta en course dimanche pour la présidence du club

Le nouveau président du FC Barcelone sera connu dimanche à l'issue des élections auxquelles prennent part trois candidats, Toni Freixa, Victor Font et Joan Laporta, et dont le vainqueur est appelé à donner un nouveau souffle au club catalan, en difficulté. Initialement prévue pour le 24 janvier dernier, l'échéance des élections a été reportée de six semaines, soit au 7 mars, en raison des restrictions sanitaires dues à la

pandémie de Covid-19. Selon la presse catalane, le candidat favori est Joan Laporta. Ce dernier a déjà été président du Barça entre 2003 et 2010. Parmi les 110.290 socios ayant le droit de vote selon les chiffres du Barça, 22.811 ont demandé à voter par courrier et 87.479 seront donc attendus dimanche dans les bureaux de votes pour déposer leur bulletin dans l'urne en personne (soit 79,3% de l'électorat). Les lieux de vote en présentiel

ont été réduits de 10 à 6, mais ce scrutin sera tout de même le premier de l'histoire du club à être organisé dans plusieurs lieux de vote en même temps. Entre 08h00 et 20h00 GMT dimanche, il sera donc possible de voter de manière physique au Camp Nou à Barcelone, bien sûr, mais aussi à Gérone, Tarragone, Tortosa, Lleida et en Andorre, pour ouvrir une nouvelle page dans l'histoire du Barça.

G.H

## Foot / Ligue 1 (réserves) 16e journée résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement provisoire à l'issue des rencontres de la 16e journée du championnat de Ligue 1 de football (réserves), jouées samedi:

Paradou AC - USM Alger 2-0  
ASO Chlef - AS Aïn M'lila 3-2  
JSM Skikda - MC Oran 0-1

### Jouées vendredi

WA Tlemcen - NC Magra 1-0  
RC Relizane - USM Bel-Abbès 3-1  
CS Constantine - NA Hussein-Dey 2-0  
US Biskra - ES Sétif 1-1  
JS Kabylie - Olympique Médéa 2-1

### Reportées

CA Bordj Bou Arréridj - MC Alger  
CR Belouizdad - JS Saoura

Classement	Pts	J
1. JS Saoura	33	14
2. CS Constantine	30	14
3. JS Kabylie	28	14
4. Paradou AC	27	16
5. ES Sétif	26	14
--. MC Oran	26	16
7. US Biskra	24	16
8. USM Alger	23	15
--. WA Tlemcen	23	15
10. CR Belouizdad	21	10
11. ASO Chlef	20	14
12. O. Médéa	19	16
13. NA Hussein-Dey	18	16
14. NC Magra	17	15
15. MC Alger	15	12
16. AS Aïn M'lila	14	15
17. CABB Arréridj	12	14
18. RC Relizane	11	15
19. JSM Skikda	9	15
20. USM Bel-Abbès	7	16.

A.E

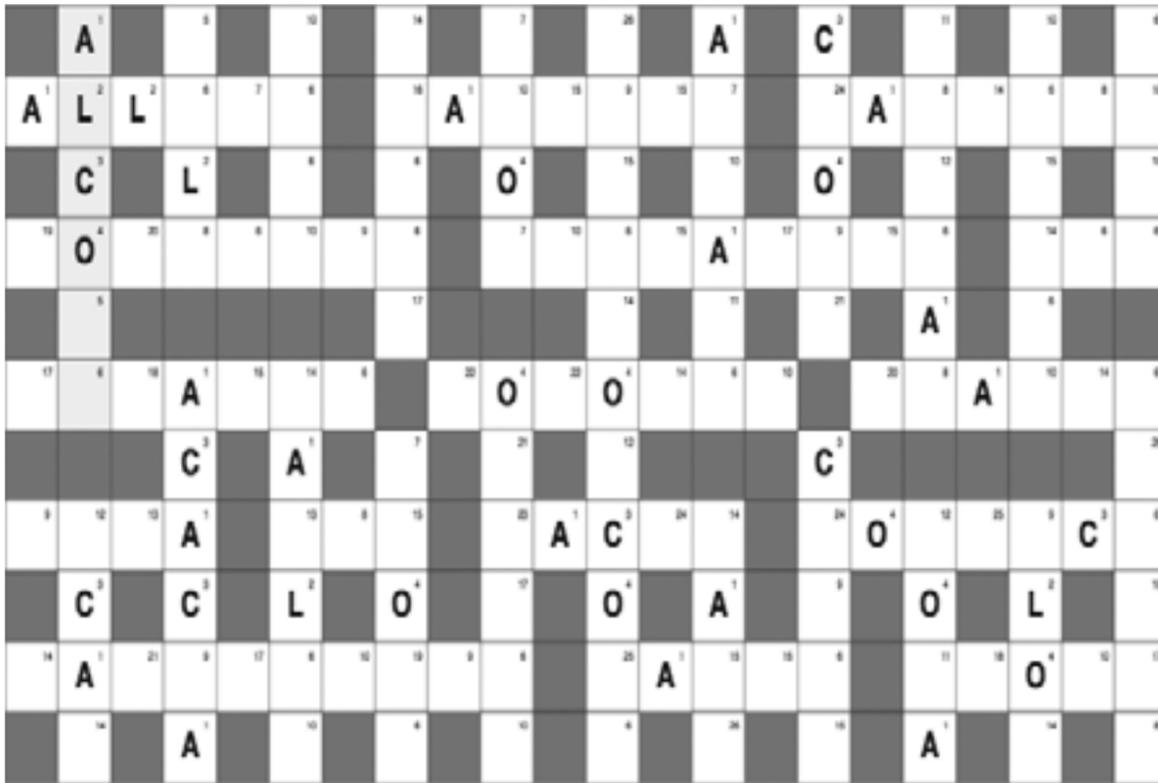
## Karaté

# Une centaine de karatékas en stage technique à Ghardaïa

Une centaine de karatékas représentant quatre wilayas du sud ont pris part vendredi et samedi à un stage technique de Karaté-do organisé au complexe sportif de proximité de Tafilalt près de Ben-Izguen à une dizaine de kilomètres de la ville de Ghardaïa. Initié par la ligue de karaté de la wilaya (LKW) en collaboration avec la fédération algérienne de Karaté et dans le respect du protocole sanitaire de lutte contre la propagation du coronavirus, ce stage, le premier depuis la réouverture des salles de sports, a regroupé les représentants des wilayas de Laghouat, Ouargla, Adrar et Ghardaïa sous la conduite des experts internationaux Abdelkader Adjal et Abdelhakim Idiri. "Ce stage constitue une épreuve importante pour les Karatékas, après une interruption de la pratique imposée par le protocole sanitaires de lutte contre Covid-19", a indiqué le président de la ligue de karaté-do de la wilaya, Bachir Makni. "Cette épreuve technique permet aux Karatékas de retrouver pratiquement tous les mouvements et applications aux Kata et les maîtriser et également de se corriger en présence des experts internationaux", a-t-il précisé. Après une période marquée par le confinement et la suspension des compétitions, les pratiquants du Karaté doivent veiller au maintien de la forme physique et d'être prêt pour la reprise des combats, a-t-il souligné. Pour cela nos experts ont transmis aux stagiaires, des conseils pour le maintien de la forme physique et autres exercices plus techniques, a indiqué le même responsable. Pas moins de 2.500 férus du karaté-do sont affiliés à la ligue de Karaté-do de la wilaya de Ghardaïa, qui compte également 23 clubs et 40 arbitres de cette pratique sportive d'arts martiaux

G.H

Mots codés

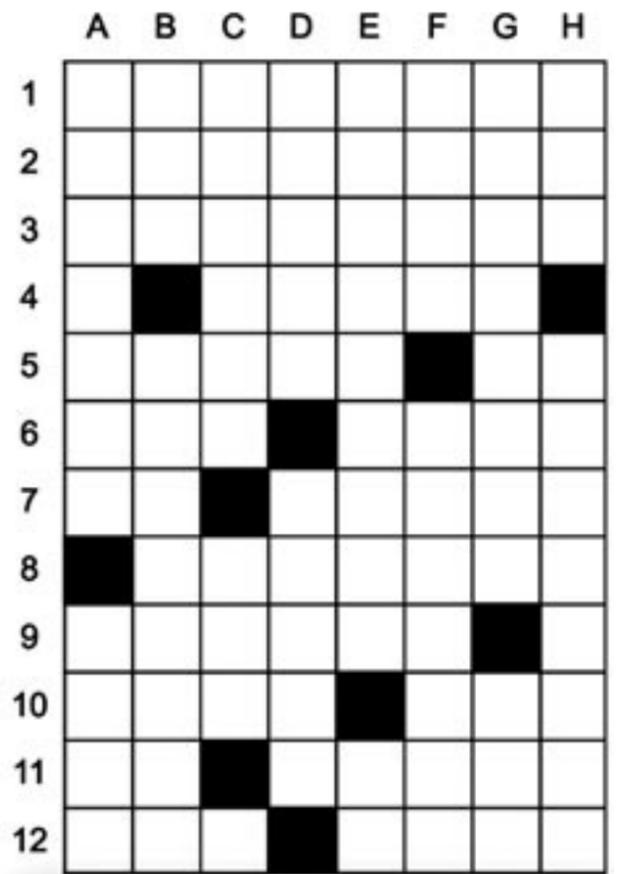


Mots mélangés

- ACTRICE ANTIMOINE
- APTE ARTERE
- ARTISANAT AVANT
- BAGUE BIENVENU
- CALCAIRE CENTUPLE
- CRIEUR DEFI
- DENUDER DIGITALE
- FANGE FLONFLONS
- GLAND LABOURAGE
- LANTERNE LASCIF
- LATRINES LEGUMIER
- LIEUSE MONTREUR
- NANA NEPE NITRATE
- NOCTURNE
- ODORAT PALET
- SAISIE
- SIGNALER

D A E A S L D C B E E G N A F E  
 R E R N C I I A E L T E L L G B  
 U E F T R E G T A N R A O A I R  
 E C I I I U I N A I T N R E N E  
 R I C M E S T V A R F U N T R D  
 T R S O U E A C I L O V P E I U  
 N T A I R G L N O B E D T L P N  
 O C L N A A E N A N A R O A E E  
 M A E E C S S L U T A E T P A D

Mots croisés



HORIZONTALEMENT :

1. Susceptible de se transformer. 2. Pigment qui fait bronzer. 3. Peupler de petits poissons. 4. Ville de Seine-et-Marne. 5. Orné d'un diadème. Déterminant possessif. 6. Vus dans le livre. Entendu pendant un festin. 7. Ça ajoute quelque chose. Couche profonde de la peau. 8. Propre à un quadrupède à longues oreilles. 9. Statues à genoux. 10. Époustoufla. Massif du Gothard. 11. Supposons... Tradition prophétique.

VERTICALEMENT :

A. Comme un vieux vernis. Montagne de Thessalie. B. Rimbaud y a vu un dormeur. Autosuffisance. C. Invitation à la prière. On peut l'appeler capucin. D. S'enrouler sur soi-même (se). Passas à table. E. De façon à rendre service. Raccourci pour une Europe. F. Maintenu contre soi. Diaprant. G. Auquel on n'a encore rien pris. Ignorant. H. Il s'est croisé lors des duels. Conduiras.

Sudoku

8	5		4				1	2
9	2				5			6
6		1		9	3			
3		5	7			6		8
			3		8			
1		7	9			4		5
5		8		2	4			
7	1				9			3
2	4		6				5	1

1	5	8	7	3	6	9	6	2
3	4	2	6	8	5	9	7	1
6	9	2	4	7	8	3	5	9
5	3	4	2	9	6	7	8	1
7	6	1	8	5	3	2	9	4
8	2	9	1	4	7	5	6	3
4	8	4	6	7	1	2	9	5
6	7	1	2	9	3	5	8	4
9	2	4	8	1	5	3	7	6
8	5	9	1	2	3	4	7	6

Solution sudoku

Mots fléchés

FAIRE TENIR ENSEMBLE	REQUIN OU FAUCON	IMPÔT INDIRECT SUR LA CONSOMMATION	PROTÉE, PAR EXEMPLE	SOUS LE VIADUC DE MILLAU	AU MILIEU DE RIEN
DÉVIDOIR À SOIE	PIQUE-ASSIETTE	SERVIS	JAMBE DE BOIS	CON-VIENDRA	
		FOURCHE			
ADAPTÉ AU SAUT					
SUIVRE LES COMPTES			PORT DU YÉMEN		
			SORTI APRÈS LE TRAVAIL		BOUT DE LIME
BATELIER					PAS BESOIN DE LE POUSSER À LA ROUE
PARTIE D'ÉGLISE					
			BOIT DU PETIT LAIT		
			RADIO ACTIVE		
PRÉNOM			UNE ÎLE POUR DEUX CANTONS	CŒUR QUI BAT	
DISTINGUÉ			BRAÛPE	SEA-BORGHIUM	
		COMPOSITEUR ET PIANISTE FRANÇAIS		IL EST RECONNU SANS JUGEMENT	
BIEN DROIT					

# Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • [www.lemondeadm.com](http://www.lemondeadm.com)



## Tous les jours dans les kiosques

### CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

# PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au:



**023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: [monde.adm@gmail.com](mailto:monde.adm@gmail.com)

## LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

## JUDO / GRAND PRIX DE TACHIKENT

### LES ALGÉRIENS BELKADI ET NOURINE ÉLIMINÉS AU DEUXIÈME TOUR

Les judokas algériens Fethi Nourine (73 kg) et Belkadi Amira (-63 kg) ont été éliminés samedi, au deuxième tour du Grand Prix de Tachkent (Ouzbékistan), après leurs défaites respectives contre le Moldave Victor Sturpa et la Mongole Gankhuyich Bold. Belkadi, championne d'Afrique en titre, avait chèrement vaincu au premier tour, puisqu'elle a résisté pendant 5 minutes et 26 secondes, avant de s'incliner par Waza-ari (+3), alors que Nourine a été moins chanceux face au Moldave, ayant réussi à l'emporter par Ippon, après seulement une minute et 39 secondes de combat. Au premier tour, Belkadi avait vaincu la Roumaine Stefania Adriana Dobre par Ippon, en trois minutes et 37 secondes, alors que Nourine avait pris le dessus sur le Philippin Nakano Keisai, grâce à un Waza-ari (+3). L'Algérie a engagé quatre judokas dont trois dames dans cette compétition qualificative aux Jeux olympiques de Tokyo. Les deux autres représentantes algériennes, Khatia Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg), feront leur entrée en lice dimanche, lors de la deuxième journée de compétition. Ouallal débatera contre la Russe Nurgaliya Nikiforova, alors qu'Asselah devra se débattre avec une redoutable Kazake, en l'occurrence Nazgul Maratova. En cas de qualification, Ouallal jouera contre la Polonaise Beata Pawlak alors qu'Asselah devra défier l'Ukrainienne Yelyzaveta Kalentna. Avant de rallier Tachkent, la sportive algérienne avait fait escale à Tunis, où elle a effectué un dernier stage de préparation, pour épurer les derniers réglages avant l'entrée en compétition.

## JUDO / GRAND PRIX DE TACHIKENT

### 40 BRIGADES RÉQUISITIONNÉES POUR LES OPÉRATIONS DE CONTRÔLE

Au moins 40 brigades relevant des services de la direction de commerce de la wilaya d'Oran ont été réquisitionnées en prévision du mois de Ramadan pour assurer les opérations de contrôle "par anticipation" du marché des produits de large consommation, a annoncé samedi le directeur de commerce de la wilaya Akacha Dughmane. "Une vaste campagne de sensibilisation des consommateurs vise la préservation de la stabilité des prix et la lutte contre toute forme de monopole et de spéculation en prévision du mois de Ramadan, à travers "des opérations de contrôle par anticipation ciblées pour parer à toute perturbation éventuelle dans les produits de large consommation" et pour éviter d'"autres pratiques déloyales", a indiqué M. Dughmane dans une conférence de presse qu'il a animée en marge d'une visite sur site au marché de gros des fruits et légumes d'El Karma dans la daïra d'Es-Sénia. Des inspections d'Es-Sénia, Oran, Ain El Djick, Bir El Djir et Arzew de la direction du commerce, fortes de 40 brigades de contrôle sillonneront en continu tout le territoire de la wilaya d'Oran, en collaboration avec les services de la gendarmerie nationale et de la police, a indiqué le même responsable, déclarant que tous les produits de large consommation sont disponibles y compris les dattes et les fruits secs qui sont prisés durant le mois de Ramadan.

### UN ACCIDENT DE LA ROUTE FAIT 20 MORTS À GIZEH

EGYPTE

Vingt personnes ont été tuées et cinquante blessées lorsqu'un minibus et un camion ont entré en collision sur l'autoroute égyptienne d'El-Karimut dans la province de Gizeh, près de la capitale, Le Caire, a rapporté samedi l'agence Al-Arabiya Online. "Le poids du camion a explosé, entraînant la collision avec le minibus qui roulait dans la direction opposée", a déclaré le site d'information de l'Etat, citant un fonctionnaire du ministère de la Santé. "Les morts et les blessés ont été évacués dans des ambulances vers les hôpitaux voisins", a indiqué le fonctionnaire. Selon une déclaration des autorités, le chauffeur du camion a été arrêté et une enquête est en cours pour déterminer la cause de l'accident. Au cours des dernières années, l'Égypte a modernisé son réseau routier, en créant de nouvelles routes et de nouveaux ponts, et en réparant ceux qui existaient déjà afin de réduire le nombre d'accidents de la route.

## M.BELHIMER ÉVOQUE AVEC L'AMBASSADEUR DU PORTUGAL LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION BILATÉRALE



Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ft. Amour Belhimer, a reçu samedi à Alger l'ambassadeur du Portugal en Algérie, Luiz de Albuquerque Veloso, avec lequel il a passé en revue les moyens de renforcer et de promouvoir la coopération entre les deux pays, indigne et communiqué de presse. Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, Ft. Amour Belhimer, a reçu, samedi au siège du ministère, l'ambassadeur du Portugal en Algérie. Les deux parties ont passé en revue les moyens de renforcer et de promouvoir la coopération entre les deux pays", précise le communiqué. Les deux parties ont également évoqué "les moyens de promouvoir le partenariat entre l'Algérie et le Portugal et de consolider les liens d'amitié entre les peuples des deux pays".

### Foot / Présidence de la CAF:

## LE SÉNÉGALAIS AUGUSTIN SENGHOR RETIRE SA CANDIDATURE

Le président de la Fédération sénégalaise de football (FSF), Augustin Senghor, a annoncé dans un communiqué avoir accepté l'"accord de Rabat" qui prévoit d'élire le Sud-Africain Patrick Moroke à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF). "Après une concertation avec les autorités sénégalaises au cours des discussions de Rabat et l'aval du comité d'urgence de la FSF lors de sa réunion du 2 mars, qui tient compte du contexte particulier de cette campagne, nous

avons décidé d'accepter la proposition consensuelle qui nous a été soumise par la Fifa, le Maroc et l'Égypte au nom de l'intérêt du football africain que nous avons mis en avant dans notre profession de foi", a-t-il affirmé. "C'est la meilleure décision que nous puissions prendre après une analyse lucide de la situation actuelle de la CAF et l'impérieuse nécessité de privilégier une synergie d'actions de toutes les compétences pour la redresser : une équipe (...) pour relever le football africain", a ajouté le

président de la FSF. Il précise que les discussions ont "abouti à un accord de principe comprenant deux points". Le premier est "un axe programmatique consistant à concevoir d'un programme commun de management issu de la synthèse des manifestes des quatre candidats, et qui devrait être largement partagé, élargement avec l'ensemble des associations membres et acteurs du football africain, dans une démarche participative et inclusive d'appropriation collective".

## DISPARU AVEC SON AMI LE 21 FEVRIER DERNIER A BEJAIA LE CORPS D'UN DES DEUX PÊCHEURS DISPARUS RETROUVÉ

Le corps sans vie de l'un des deux pêcheurs disparus a été retrouvé dans la baie de Bejaia par les garde-côtes. Ce sont les éléments de la Protection civile de Bejaia qui se sont chargés, à partir du port marchand, du transfert de la dépouille de la jeune victime, identifiée par des membres de sa famille comme étant celle de Sofiane

Aïli, âgé de 35 ans, vers la morgue du CHU de Bejaia. Pour rappel, l'alerte de la disparition de deux pêcheurs, au niveau de la plage Meghara, dans la commune de Boukhelifa, avait été lancée dans la soirée du dimanche 21 février. Les deux jeunes hommes étaient sortis en mer pour retirer leurs filets de pêche et ont été, supposé-

on, surpris par une brusque dégradation des conditions météo. Les recherches engagées par les sauveteurs de la Protection civile, les garde-côtes et les citoyens de la localité n'avaient jusqu'à présent permis de retrouver les deux informés. Les recherches se poursuivent encore pour retrouver le second pêcheur disparu.

## PARAPHE ENTRE L'UNIVERSITÉ DE SIDI BEL-ABBÈS ET L'ANEM ACCORD POUR L'INTÉGRATION DES DIPLÔMÉS UNIVERSITAIRES

Un accord de partenariat pour la création d'un club de recherche d'emploi pour les titulaires de diplômes universitaires a été, récemment, signé entre l'université Djilali-Liabès de Sidi Bel Abbès et l'Agence de wilaya (Anem) de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM). Selon le recteur de l'université de Sidi Bel Abbès, l'objectif de cet accord est de pro-

mouvoir l'intégration professionnelle des diplômés universitaires dans le secteur économique, en créant un pont facilitant la communication entre les étudiants, l'université, l'agence et les institutions économiques locales. Grâce à ce partenariat, l'université Djilali-Liabès va mettre des locaux à la disposition du club au niveau des structures de soutien et la pédagogie situés

au pôle universitaire. Grâce aux missions d'orientation et de formation qui lui sont assignées, ce club, encadré par des spécialistes de l'université et de l'agence, créera les meilleures conditions favorisant l'obtention d'un emploi dans le secteur économique par les titulaires de diplômes universitaires.

## APRÈS LES LONGS RETARDS DANS LES TRAVAUX LES 1 154 LOGEMENTS LIVRÉS VERS LA FIN DE 2021 À SÉTIF

Les 1154 logements promotionnels publics du chef-lieu de la wilaya de Sétif enregistrent un grand retard dans la réalisation des travaux de construction, de voirie et réseaux divers. En effet, hormis les 884 unités dont la réalisation a atteint un taux d'avancement

de 90%, selon la directrice des projets de Sétif et Constantine, relevant de la direction régionale de l'ENPI (Entreprise nationale de promotion immobilière), une société par actions dont le siège social est sis à Constantine, et qui seront selon la même

source livrés à la fin de l'année 2021, le taux de réalisation des 154 logements a atteint moins de 70%, alors que pour les 180 autres logements, le projet a été abandonné et sera prochainement attribué à une autre entreprise pour terminer la réalisation.

## JOURNEE INTERNATIONALE DES DROITS DE LA FEMME TABLE RONDE À TIPAZA ET HOMMAGES AUX FIGURES FÉMININES

Coincitant avec la journée internationale des droits de la femme et dans le cadre de son plan de charges pour l'année 2021, le Haut-commissariat à l'Amazighité (HCA) organise, le 8 prochain dans la wilaya de Tipaza, une table ronde suivie d'une présentation exclusive des actes du colloque international « La Réson-

nance de la femme dans l'Afrique du Nord, de l'antiquité au 19ème siècle ». Cette table ronde sera animée par le secrétaire général du HCA, Sidi Hachemi Assad, et le comité scientifique du colloque composé d'Amel Soliani, directrice générale du Centre national de recherches archéologiques (CNRA), et de Mohamed El Hadi Harache et M'henni

Zerrouani, professeurs à l'Université d'Alger. À l'occasion, il sera question d'honorer quelques figures féminines, suivi de l'annonce de la tenue d'un colloque international prévu à Tipaza au mois de décembre 2021, sous l'égide du HCA.